



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

<b>Pays : République Centrafricaine</b>	
<b>TITRE DU PROJET : Renforcement du relèvement et de réintégration des femmes et des filles grâce à une agriculture résiliente au changement climatique pour instaurer la paix et la réconciliation en RCA après conflit</b>	
<b>(Version courte : Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA)</b>	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : ...</b>	
<b>Modalité de financement du PBF:</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires):</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ONU Femmes, Lead</li> <li>• FAO</li> </ul>	
<b>Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :</b>	
<b>Gouvernement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'Enfance ;</li> <li>• Ministère de l'Agriculture et du Développement rural ;</li> <li>• Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale ;</li> <li>• Ministère de l'Environnement et du Développement durable ;</li> <li>• Ministère de l'Action humanitaire et de la Réconciliation nationale ;</li> <li>• Ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel ;</li> <li>• Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA) ;</li> <li>• Agence National de Développement de l'Elevage (ANDE).</li> </ul>	
<b>Organisations de la société civile</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des Femmes d'Affaires de Centrafrique (AFAC) ;</li> <li>• Association des Femmes pour la Promotion de l'Entrepreneuriat (AFPE) ;</li> <li>• ONG Lever Plus ;</li> <li>• Association des Femmes Artistes de Centrafrique (AFAC) ;</li> <li>• Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA) ;</li> <li>• Conseil National de la jeunesse (CNJ).</li> </ul>	
<b>Autres partenaires/bénéficiaires directs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorités locales et chefs traditionnels ; groupements féminins et des filles.</li> </ul>	



<b>Date approximative de démarrage du projet<sup>1</sup>:</b> 22 Novembre 2019 <b>Durée du projet en mois :<sup>2</sup> 18 mois + 3 mois (Aout 2021)</b> <b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :</b> Béréngo et Bambari		
<b>Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF:</b> <input checked="" type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional		
<b>Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :</b> - ONU Femmes \$ 994 960,00 - FAO : \$ 505 040,00  <b>Total PBF : \$ 1,500,000.00</b>  <i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i>		
<b>Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :</b>		
<b>PBF 1<sup>ère</sup> tranche ( 70%):</b> ONU Femmes : \$ 696,472.00 FAO : \$ 353,528.00	<b>PBF 2<sup>ème</sup> tranche* (30 %):</b> ONU Femmes : \$ 298,488.00 FAO : \$ 151,512.00	<b>PBF 3<sup>ème</sup> tranche* ( %):</b> N/A
<b>Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :</b>  Il est aujourd'hui largement admis que le changement climatique a des conséquences considérables et crée des conflits entre les populations tant au milieu urbain que rural. Ce qui rend encore plus pénibles les conditions de vie des communautés plus particulièrement celles des femmes et des filles dans un contexte où 81 % des femmes sont pauvres en milieu rural contre 69% des hommes. Ces conflits posent des problèmes de sécurité et de développement d'une ampleur inédite, en particulier pour la Centrafrique où la majorité de la population est féminine (50,2%) et dépend de l'environnement, de l'agriculture (principale source de revenus pour 90% des ménages en zone rurale), de la pêche et de l'élevage pour les moyens de subsistance des ménages dirigés par les femmes.  Le présent projet va donc répondre à ce problème urgent de changement climatique qui a longtemps été une cause des conflits en Centrafrique avec des conséquences sur la résilience des femmes et des filles car elles sont pour la plupart des agricultrices à voir leurs champs détruits sans réponse juridique du fait qu'elles n'ont pas le contrôle ni le droit foncier. Le Projet adresse clairement cette problématique et introduit deux innovants majeurs dans la palette des solutions proposées en vue du relèvement et de la consolidation de la paix en RCA, en renforçant la résilience des femmes et des filles à travers la création d'un écosystème pour éviter que cela ne ressemble à une récompense pour porter des armes, des chances égales sont offertes à toutes les femmes et aux filles déplacées à l'intérieur de leur propre pays et à leurs communautés hôtes, en tant que nouveau cadre de coexistence.		
<b>Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.</b>		

<sup>1</sup> Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

<sup>2</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.



Au lendemain de la signature de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en Centrafrique (APPR), les membres de l'équipe pays du Système des Nations Unies se sont réunis à l'effet de déterminer les axes d'intervention de l'appui des Nations Unies à sa mise en œuvre. L'idée d'un Projet d'autonomisation économique grâce à une agriculture résiliente aux changements climatiques a été retenue comme une action prioritaire. A l'issue des consultations menées par le Secrétariat Technique du PBSO auprès du Gouvernement, de la société civile y compris des organisations féminines et des filles, un atelier national de priorisation a été organisé pour confirmer conjointement les axes d'intervention du Fonds en RCA au cours de la période 2019-2021. Le Projet « **Femmes, Agriculture et Changements Climatiques pour la Paix** » a été fortement recommandé et les acteurs d'exécution ont été identifiés.

L'analyse situationnelle du Projet a été faite conjointement par tous les partenaires d'exécution sous la coordination du Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant et du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. De multiples consultations et discussions ont été réalisées avec l'ensemble des parties prenantes au Projet. Des missions de collecte des données sur le terrain ont été organisées, notamment à Béréngo et Bambari. Les résultats de ces visites ont été présentés au cours d'un atelier de restitution en présence des ministères et agences sectoriels concernés, des coopératives agropastorales des femmes et des filles, des partenaires techniques et financiers notamment, OIM, PNUD, FAO, ONU Femmes, UE, Banque Mondiale etc. Il convient de signaler que le Président de la République accorde une importance particulière au processus de formulation de ce Projet en ce sens qu'il a désigné un de ses Conseillers spéciaux qui a participé aux travaux et lui rend compte du niveau d'avancement du Processus. Le Projet a par la suite fait l'objet d'un cas pratique lors de l'Atelier de formation sur le "GYPI 2019 organisé à Abidjan, du 7 au 9 mai 2019 par le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO). Enfin, la version consolidée du document de Projet a fait des allers et retours entre les Promoteurs du Projet et le PBF à l'effet de l'enrichir davantage (commentaires et inputs) avant la soumission officielle de la version définitive.

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup> : \_GM3\_**  
**Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :**  
 100%, soit \$ 1,500,000.00

**Degré de risque du projet<sup>4</sup> : \_1\_**

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>5</sup>) :** (2.3) Prévention/gestion des conflits ;

<b>Type de demande :</b>  Nouveau projet <input type="checkbox"/> Révision de projet <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</b> <b>Extension de la durée :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Durée additionnelle du projet : 3 mois (Aout 2021)</b> <b>Changement de résultat / sujet :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Révision du Résultat 3 et des produits</b> <b>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou</b>
---	---

<sup>3</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>4</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF



**augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :**   
**Budget PBF supplémentaire :**  Budget supplémentaire par  
agence bénéficiaire : USD XXXXX

Les mesures de restriction de mouvements imposées par le Gouvernement de mars à aout 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, mais également par l'intensification des activités des groupes armés ont rendu très difficile l'accès des zones d'intervention du projet.

Les tensions sécuritaires en particulier ont occasionné le départ des agents de l'Etat, ainsi que la relocalisation des personnels des ONG partenaires, qui ont trouvé refuge à Bangui, la capitale. Les activités du projet ont donc connu des délais importants dans leur mise en œuvre et ont nécessité un réajustement des activités du Résultat 3 – sans aucune implication sur le budget – de la part des partenaires nationaux, d'ONU Femmes et de la FAO.

A cet effet, une extension sans couts de trois (3) mois permettra d'une part de finaliser le processus de sécurisation de domaines fonciers dédiés aux femmes – initiée par le projet, et d'autre part de mettre en place des Centres agroécologiques pilotes et de créer de nouvelles synergies d'action avec les établissements de microfinance (EMF) pour mieux soutenir les initiatives féminines en matière d'agriculture biologique.

**SIGNATURES DU PROJET :**

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>6</sup></b></p> <p><b>ONU Femmes</b></p> <p>Nom du représentant : <i>Salvator NKURUNZIZA</i></p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : <i>ONU FEMMES UN WOMEN</i>  <small>UN - 230 06.15.77 - Fax: +230 06.13.36          B.P 973 BANGUI - RCA</small></p> <p>Date et visa : <i>28/04/2021</i></p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : <i>Madame Aline Gisele PANA</i></p> <p>Signature </p> <p>Titre : <i>Ministre de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant</i></p> <p>Date et visa : <i>29/04/21</i></p> 
<p><b>FAO</b></p> <p>Nom du représentant : <i>Madame Perpetua KATEPA-KALALA</i></p> <p>Signature : <i>Perpetua</i></p> <p>Nom de l'agence : <i>FAO</i></p> <p>Date et visa : <i>28/04/2021</i></p> 	<p><i>Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale</i></p> <p>Nom : <i>Felix MOLOUA</i></p> <p>Signature : </p> <p>Titre : <i>Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale</i></p> <p>Date et visa : <i>27/05/2021</i></p> 
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p>Nom : <i>Denise Brown</i></p> <p>Signature </p> <p>Date &amp; visa : <i>21.05.2021</i></p> 	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Nom du représentant : <i>Oscar FERNANDEZ-TARANCO</i></p> <p>Signature : </p> <p>pour Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date &amp; visa : <i>31 mai 2021</i></p>

<sup>6</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

- a) *Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.*

### i. CONTEXTE

La population de la RCA est estimée à environ 5 millions d'habitants<sup>7</sup> répartie sur une superficie de 623 000 km<sup>2</sup>. La structure démographique du pays montre une supériorité numérique des femmes qui constituent 50,2% de la population dont la majorité réside en zone rurale. L'agriculture est la principale source de revenus pour 90% des ménages en zone rurale, et pour 40% en milieu urbain.<sup>8</sup> Les petites exploitations agricoles<sup>9</sup> constituent l'activité économique prédominante. 85% des communes déclarent l'agriculture comme activité économique principale, suivi de l'élevage (35%). Les principales cultures vivrières sont le manioc, l'arachide et dans une moindre mesure le maïs.

Bien que l'agriculture et l'élevage représentent l'essentiel de l'activité économique, les actifs productifs et les services d'appui ont été détruits par les crises. Par exemple, seulement 4 % des communes indiquent avoir un commerce d'intrants tels que les engrais, les semences et les produits phytosanitaires dans le chef-lieu de la commune. Et, seuls 41 % rapportent l'existence de services vétérinaires dans la commune, soit une baisse de près de 60 % par rapport à la situation d'avant la crise de 2012. La pauvreté est ambiante, accentuée en milieu rural. La pauvreté touche plus les femmes que les hommes : bien avant la crise, 81 % des femmes sont pauvres en milieu rural contre 69% des hommes.<sup>10</sup> Les hommes et les femmes peinent à relancer ou à maintenir leur dynamique productive. En outre, de nombreuses disparités persistent entre hommes et femmes dans l'accès aux facteurs de production et handicapent sérieusement la contribution des femmes à l'économie. En 2017, la RCA a été classée 188<sup>ème</sup> sur 189 sur la base de l'Indice de développement humain (IDH), avec un indice sexospécifique de développement humain de 0,780, plaçant la RCA parmi les 5 pays enregistrant les plus faibles taux de développement sexospécifique.

Ces disparités, exacerbées par le contexte des changements climatiques, sont relatives à l'accès aux ressources productives nécessaires à une agriculture durable, à la capacité financière pour investir, à la participation aux marchés et aux chaînes de valeur, aux compétences entrepreneuriales, aux insuffisances du cadre politique, stratégique et institutionnel d'autonomisation économique des agricultrices. Même si la situation se normalise progressivement, la cohésion familiale, communautaire et sociale a été mise à rude épreuve par les crises. Les groupes armés contrôlent un pan entier du territoire (environ 60%), sèment la désolation au sein des populations occasionnant ainsi un effectif de 613,031 personnes déplacés internes et de 604,790 réfugiés<sup>11</sup>.

---

<sup>7</sup> Estimation utilisée pour l'Enquête Nationale sur les Monographies Communales 2016 (RCA/Banque mondiale). L'INED ([www.ined.fr](http://www.ined.fr)) donne 5 391 539 habitants (2015) tandis que Countrymeters est à 5 071 383 habitants (mai 2017) ; le dernier recensement général de la population date de 2003

<sup>8</sup> RCA/Banque mondiale ; Enquête Nationale sur les Monographies Communales 2016 ; ICASEES ; 2017

<sup>9</sup> Sauf précision expresse, le terme « agriculture » dans ce document est pris au sens large y compris les sous-secteurs élevage, pêche, forêt et autres liés à la gestion des ressources naturelles renouvelables

<sup>10</sup> ONUFEMMES ; Processus RCPA en prélude à la table ronde de Bruxelles fiches de projet N°1 ; 2016

<sup>11</sup> OCHA, Bulletin humanitaire n°45, p.1

## ii. ANALYSE DU CONFLIT

Depuis plusieurs décennies, le contexte de la RCA est marqué par des crises politiques et sécuritaires récurrentes qui ont fortement fragilisé les institutions et entravé le développement économique, social du pays et le bien-être de la population surtout les femmes et les filles. En dépit des efforts entrepris au cours de ces dernières années pour la stabilisation et le relèvement socio-économique du pays, notamment à travers la mise en œuvre du RCPCA et la stratégie nationale de restauration de l'autorité de l'Etat, les défis restent entiers. Au plan sécuritaire, 80% du territoire sont encore occupés par les groupes armés, avec toutes les conséquences qui en découlent en termes de contraintes au redéploiement de l'administration et à la relance du développement économique et social.

Avec une population de 4,9 millions d'habitants en 2015 et un taux de croissance de 2%, la majorité des habitants sont des femmes (50,2%) vivant principalement dans les zones rurales. La population urbaine représente 41,4 %, avec un taux d'urbanisation annuel de 2,52 %. Toutefois, cela pourrait changer à mesure que les personnes fuient vers les zones urbaines en raison du conflit. Dans l'Indice de développement humain (IDH) de 2017, la RCA était classée 188<sup>ème</sup> sur 189 pays, avec un indice sexospécifique de développement humain de 0,780, plaçant la RCA parmi les 5 pays enregistrant les plus faibles taux de développement sexospécifique. L'IDH chez les personnes de sexe masculin (0,409) est considérablement supérieur à celui des personnes de sexe féminin (0,319), avec un écart de 22,5 %. La différence dans le nombre d'années de scolarisation prévu pour les filles (5,9 ans) et les garçons (8,5 ans) est de 36 %. Seulement 36,8 % de la population est alphabétisée, à savoir 50,7 % des personnes de sexe masculin et 24,4 % des personnes de sexe féminin. On estime que le revenu national brut par habitant des femmes est inférieur de 43 % à celui des hommes. Seulement 16,5 % des femmes occupent des emplois rémunérés dans le secteur non agricole.

Suite à sa visite en République centrafricaine, Mme Kyung-wha Kang, coordinatrice adjointe des secours d'urgence des Nations Unies, a déclaré qu' « en RCA, les femmes veulent reconstruire leurs vies en sécurité et de façon durable. Elles veulent vaincre les sentiments de peur et de persécution qu'elles éprouvent actuellement ». Selon elle, « si elles sont plus soutenues et plus autonomes, ces femmes pourront s'en sortir d'elles-mêmes et se libérer de leur peur et de leur sentiment de persécution ». Du fait de la violence et de l'anarchie, la crise exacerbe les structures sociales discriminatoires qui existaient avant le conflit. Les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre perpétrés à l'encontre des femmes et des filles, sont fréquents et principalement imputables aux éléments armés. Le gouvernement centrafricain reconnaît la nécessité d'intégrer une dimension de genre dans les interventions humanitaires, la consolidation de la paix et le développement, comme le soulignent la Politique nationale de promotion de l'égalité et l'équité et le RCPCA.

A cela s'ajoute (les conséquences du changement climatique qui ont exacerbé la vulnérabilité communautés avec un accent sur les femmes et les filles. Résoudre le problème de changement climatique aujourd'hui en renforçant la résilience des femmes et des filles à travers la création d'un écosystème pour éviter que cela ne ressemble à une récompense pour porter des armes, des chances égales sont offertes à toutes les femmes et aux filles déplacées à l'intérieur de leur propre pays et à leurs communautés hôtes, en tant que nouveau cadre de coexistence. Cette approche agit comme une thérapie sociale favorisant l'auto-guérison et la réintégration des anciens combattants, ainsi que le renforcement des liens sociaux entre les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les communautés hôtes. Le recours au maraîchage, qui permet de générer rapidement un revenu, représente un modèle économique qui encourage la participation, l'appropriation et la continuité une fois le projet arrivé à son terme. Car, si rien n'est fait pour résoudre ce problème de fond, il demeurera toujours et constituera de tout temps les raisons de prochains clashes entre les communautés. L'identification des changements et dérèglements climatiques comme des facteurs permanents des conflits intercommunautaires très peu explorés jusqu'ici et l'introduction de l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les mœurs et les pratiques agricoles des femmes et des filles centrafricains. Bien qu'étant dans sa phase pilote en Centrafrique, ce Projet s'inscrit dans le cadre d'un vaste Programme Régional développé et exécuté par ONU Femmes. Les résultats concrets et palpables réalisés par ce Projet dans des pays comme le Sénégal et le Mali attirent progressivement de nombreux bailleurs de fonds qui leur accordent des financements conséquents pour l'élargissement



des zones d'intervention. Nul doute que le financement initial du PBF sera catalyseur de nombreux autres financements en République Centrafricaine.

Cependant, les principales contraintes que rencontre le gouvernement à cet égard concernent l'absence d'inventaire de la situation des femmes et des filles dans le pays et l'absence de données à jour et désagrégées par sexe, en particulier pendant la période de conflit. Les femmes ne participent pas en tant qu'actrices à la résolution des problèmes environnementaux ni à l'intervention nationale pour lutter contre le changement climatique. L'acquisition par les femmes et les filles des compétences nécessaires pour mener des activités génératrices de revenus dans l'agriculture, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, offre des possibilités en matière de résilience, de réconciliation et de renforcement de la consolidation de la paix dans les communautés.

Les femmes et les filles centrafricaines, surtout celles issues des communautés hôtes vulnérables, celles associées aux groupes armés ou aux conflits, les déplacées et les réfugiées, subissent un certain nombre de facteurs de conflit et de contraintes qui limitent leurs capacités d'action et les empêchent de jouer le rôle qui est le leur dans le relèvement et la consolidation de la paix en RCA :

### - Les conflits militaro-politiques et leurs conséquences socioéconomiques

S'il est vrai que l'Etat a été affaibli des différents conflits que connaît la RCA depuis plus de trois décennies, les effets de ces crises armées sont encore plus destructifs du tissu socioéconomique, et ont aggravé la pauvreté des populations en milieu rural majoritairement féminine. Selon le rapport mondial sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Monde<sup>12</sup>, la RCA est la triste référence mondiale de « *la complexité et du caractère inextricable des pièges que créent les conflits et la violence et de leur impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition* »<sup>13</sup> parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier, enlisés dans des conflits dévastateurs.

En effet, la moitié de la population centrafricaine souffre de la faim et un million huit cent mille (1.800.000) personnes vivent en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère (Phase IPC 3 et +)<sup>14</sup> sur une population d'environ 4.9 millions. L'urgence d'insécurité alimentaire causée par les effets de la crise et du changement climatique reste élevée et augmente la pénibilité de tâche des femmes et des filles. Cela génère une baisse de niveau de production qui affectent la fonctionnalité des marchés impactant sévèrement la disponibilité et l'accès des ménages à la nourriture<sup>15</sup>.

Le déplacement massif des populations commerçantes et paysannes, les fréquentes attaques contre les transports des biens ou marchandises ont aggravé le niveau de pauvreté dont l'indice s'est empiré de 13 points (de 63% en 2008 à 75% en 2017) surtout en zones rurales faisant de la RCA le moins développé de la planète (188<sup>ème</sup> /189 pays \_IDH, 2018)<sup>16</sup>. L'agriculture représente 55% du PIB<sup>17</sup> et constitue la principale source de revenus pour 90% des ménages ruraux et 40% des ménages urbains<sup>18</sup>.

---

<sup>12</sup> FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2017

<sup>13</sup> FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2017 : *L'Etat de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition dans le Monde. Renforcer la Résilience pour Favoriser la Paix et la Sécurité Alimentaire* ; Rome, FAO ; p.123

<sup>14</sup> Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë (Mai à Août 2019), rapport N°11, publié le 21 juin 2019.

<sup>15</sup> FAO, 2018 : *République Centrafricaine : IPC Analyse de l'Insécurité Alimentaire Aigue. Mars 2018 – Projection Avril-Août 2018*

<sup>16</sup> OCHA, 2018 : *idem*.

<sup>17</sup> Ministère de l'Environnement et du Développement Durable/Coordination Nationale Climat, RCA, Juillet 2018 : *Programme Pays de la République Centrafricaine Pour s'Engager Avec le Fonds Vert Pour le Climat*.

<sup>18</sup> RCA/ ICASEES, Banque mondiale, 2017 : *Enquête Nationale sur les Monographies Communales 2016*.



- **Conflits entre éleveurs et agriculteurs/trices et leurs conséquences sur les conditions de vie des populations y compris les clivages interreligieux.**

Le problème de transhumance demeure aussi une source de conflits en Centrafrique, particulièrement entre les éleveurs et les agriculteurs(trices). Loin des yeux des acteurs internationaux, les espaces ruraux centrafricains sont devenus des terroirs de violence avec en toile de fond les remous sociaux entre agriculteurs(trices) et éleveurs. Ces violences affectent des populations déjà fragilisées par les conflits et ont un impact croissant sur la productivité des femmes et des filles, l'accès aux intrants et à l'écoulement des produits agricoles d'une part et sur la cohésion sociale et la consolidation de la paix d'autre part. Les femmes en zone rurale sont souvent très actives dans la transformation et la commercialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la cueillette. Celles-ci font cependant face à de nombreuses contraintes telles que :

**Contraintes d'accès et de sécurisation du foncier, aux moyens de production et services de vulgarisation** : les déplacements forcés dus à la crise et l'occupation des zones agricoles par les groupes armés sont des facteurs d'aggravation du problème d'accès des femmes à la terre. Aussi, en dépit d'un cadre législatif non discriminatoire avec notamment la Constitution qui garantit l'égalité des droits en ce qui concerne l'accès à la terre, la gestion du foncier rural en Centrafrique reste marquée par une gouvernance traditionnelle où l'héritage, le legs, le don et le prêt restent les principaux modes d'accès au foncier, et gardent encore leur légitimité sociale en dépit de la forme de gestion introduite par la Loi sur le Domaine National. La majeure partie des femmes ont recours à la location de la terre cultivable, ce qui maintient leur système de production dans la précarité et freine les investissements productifs. La structure familiale de gestion de la production avec l'homme comme chef de ménage limite l'accès des femmes aux services d'accompagnement technique et de vulgarisation et leur accès aux facteurs de production comme les intrants. En outre, avec des ressources financières limitées, les femmes ne peuvent effectivement accéder aux autres facteurs de production (intrant, équipement, etc.).

**Contraintes liées à l'accès au financement** : L'accès des femmes aux ressources financières comme le crédit, est rendu difficile par les conditions préalables posées par des règles à la fois sociales et bancaires. Sur le plan social, la structure de gestion des exploitations qui placent en premier plan les chefs de ménages (donc les hommes) limite l'accès au crédit pour les agricultrices. Même lorsque celles-ci gèrent leurs propres exploitations, le faible accès aux services d'encadrement, l'accès incertain aux débouchés pour leur production, restent des goulots d'étranglement à l'accès au financement de leurs activités. Le peu de financement disponible est ainsi accaparé par les hommes. Les aspects d'ordre financier sont également sources d'obstacles pour un accès sécurisé des femmes à la terre. Le manque de ressources financières est un frein à l'accès et à la mise en valeur effective de la terre.

**Contraintes liées à l'accès aux marchés** : L'accès aux marchés constitue également une contrainte majeure pour les femmes, notamment les agricultrices qui font presque du commerce ambulatoire pour liquider certains de leur produit. Sur le plan physique, l'éloignement des marchés – et l'absence de routes (praticables toute l'année) pose un problème essentiel aux communautés rurales enclavées et particulièrement aux femmes qui ont une mobilité réduite du fait de leurs charges sociales.

- **Forte vulnérabilité des agricultrices au changement climatique**

Tout le territoire national est exposé aux aléas climatiques extrêmes que sont la sécheresse et les pluies diluviennes suivies d'inondations. Les pluies diluviennes et les inondations affectent principalement la partie sud du pays, tandis que la sécheresse est plus présente dans le nord et le nord-est. D'autres facteurs de risques sont les vents violents, la mauvaise répartition de pluies, le décalage de saisons, l'affaissement de sol et les températures extrêmes. Les populations rurales qui sont les plus pauvres sont les plus exposées. Les changements climatiques touchent environ 75 % de la population centrafricaine<sup>19</sup>.

---

<sup>19</sup> RCA ; Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) ; 2015

La plupart des travaux réalisés en RCA indiquent en général une baisse de production des denrées alimentaires telles que le sorgho, la maïs, le mil et l'arachide en rapport avec le réchauffement du climat. Par ailleurs, la baisse du niveau des eaux dans les deux bassins hydrographiques (Chari-Logone et Congo) a affecté qualitativement et quantitativement la production halieutique. Cette baisse s'aggraverait si la tendance actuelle demeure. D'après la FAO (1999), les changements climatiques réduiront d'une part, la fertilité des sols et la productivité des pâturages et augmenteront d'autre part, l'incidence des maladies animales et humaines dues à la hausse des températures. La couverture forestière se réduira. A ces impacts, s'ajoutent la faiblesse des institutions et des capacités économiques et financières en charge d'élaborer et appliquer des stratégies d'adaptation<sup>20</sup>.

#### - **Climat sécuritaire fragile, tissu social délabré, actifs détériorés**

La République Centrafricaine a traversé une série de conflits ayant causé la perte de milliers de vies humaines. Après trois années de transition (2012-2014), les autorités ont réussi, avec l'appui de la communauté internationale, à mettre en place les conditions nécessaires pour l'organisation d'élections présidentielles et législatives crédibles, lesquelles se sont tenues en 2016 et ont consacré le retour à l'ordre constitutionnel. La situation reste cependant fragile. Plus de la moitié des ménages a vécu un déplacement depuis 2012 ; 67% en zone urbaine et 61% en zone rurale<sup>21</sup>.

Bien que l'éruption de violence n'ait pas eu de fondements confessionnels à l'origine, les dirigeants et les groupes armés ont instrumentalisé les clivages religieux pour alimenter l'instabilité et intensifier le conflit. Si les milices armées ont recruté des jeunes hommes et des enfants désœuvrés et les civils ayant décidé de se faire justice eux-mêmes, les victimes sont par contre les femmes et les filles. Au premier trimestre 2019, un peu moins de 500 enfants ont été libérés des groupes armés dans les zones de l'ouest, de l'est et à Bangui. En ce qui concerne les femmes, 43244 cas de violences basées sur le genre ont été enregistrés en RCA entre 2015 et 2018, ce qui représente 30% des cas concernent les violences sexuelles liées aux conflits (GBVIMS-UNFPA : Système d'information et de monitoring des Violences basées sur le genre). Selon la MISAC, 58% des cas des violences sexuelles sont commis par les groupes armés, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) ainsi que les forces de maintien de la paix. Le conflit a exacerbé les différences culturelles, et fracturé les communautés, en s'appuyant sur des conflits anciens latents mais irrésolus, et sur le développement d'une culture de la violence, sanctionné par la montée en force de la criminalité. Les crises ont profondément érodé la cohésion sociale au sein des communautés et entre elles spécifiquement entre les divers groupes et communautés ethniques, sociaux, religieux et économiques<sup>22</sup>.

#### - **Manque d'opportunités socio-économiques pour les femmes et les filles**

L'insécurité demeure la principale cause affectant l'accès des ménages à l'alimentation et à leurs moyens d'existence, surtout pour les déplacés (75% des personnes vivant sur les sites), les familles hôtes (66%) et les retournés (68% des retournés). Malgré la limitation des données désagrégées, la plupart des acteurs qui sont en contact avec les populations, déplorent le fait que le nombre de femmes, d'enfants et de filles affectées soient disproportionnellement plus élevés. La vulnérabilité des femmes augmente avec un effectif croissant du nombre de femmes

---

<sup>20</sup> RCA ; Deuxième communication nationale de la République Centrafricaine sous la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; 2013

<sup>21</sup> Enquête Nationale sur les Monographies Communales 2016 ; RCA/Banque mondiale; 2017 ; page 24

<sup>22</sup> Enquête Nationale sur les Monographies Communales 2016 ; RCA/Banque mondiale; 2017 ; page 24



veuves et de femmes abandonnées sans ressources du fait des conflits, dans un environnement socioéconomique au ralenti et de moins en moins viable depuis 2013<sup>23</sup>. Les filles en désespoir sont à court d'initiatives économiques et objets de manipulation des prédateurs de la sécurité. Cette vulnérabilité explique en partie que la RCA est le pays qui a respectivement le 2<sup>ième</sup> et le 3<sup>ième</sup> taux les plus élevés de mortalité maternelle et infantile.

La pauvreté, l'exclusion et les déviances observables au quotidien entraînent l'incivisme, la défiance de l'autorité publique et le délitement du capital social. Ce manque d'opportunités économiques touche davantage les femmes qui représentent 50,2% de la population, notamment les femmes chefs de ménages, dont l'accès aux actifs productifs est difficile et une participation limitée aux instances de prise de décision aussi bien au niveau national que local. Il existe également une méfiance entre les différentes communautés résidentes et les éleveurs vis-à-vis des activités de transhumance qui sont perçues comme dévastatrices et sources de conflits agropastoraux. La seule présence de bétail sur les terres d'agriculteurs peut aboutir à des actes de représailles ou de violences intercommunautaires.

Le foncier est également une question sensible et ne peut être négligé surtout que les activités agro-pastorales constituent un atout important pour l'économie locale. Aussi, l'agriculture et l'élevage étant complémentaires, la cohabitation harmonieuse entre agriculteurs et éleveurs constitue non seulement une nécessité économique, mais est également un déterminant important du maintien de la cohésion sociale et une porte d'entrée aux activités connexes dont les transhumants peuvent bénéficier. Or, depuis la crise de 2013, les différents mécanismes de résolution de ces conflits ne fonctionnent plus à cause de la désorganisation des structures traditionnelles et/ou modernes qui étaient en place. Pour corriger cela, il serait important de créer les conditions matérielles d'une gestion de l'espace garantissant une coexistence non conflictuelle entre agriculteurs et éleveurs transhumants. En particulier, les préfectures de la Ouaka et de la Lobaye sont caractérisées par l'insécurité alimentaire qui touche leurs habitants. En effet, ces régions ont été classées en phase d'urgence (phase 4) par l'analyse du Cadre Intégré de classification de la sécurité alimentaire en République Centrafricaine et font face à des taux de malnutrition aiguë et chronique parmi les plus critiques du pays.

Les ménages dirigés par les femmes ou les hommes sont touchés pratiquement par l'insécurité alimentaire au même degré, soit respectivement 44% et 45% (ENSA, 2017). Certains déplacés survivent en se convertissant en ouvriers occasionnels auprès des populations hôtes contre des rémunérations forfaitaires (en moyenne US\$0.87/jr) et par la vente de bois de chauffe. En outre, de nombreuses disparités persistent entre hommes et femmes dans l'accès aux facteurs de production et handicapent sérieusement la contribution des femmes à l'économie. L'indice d'inégalité de genre est de 0,648, classant la RCA au 149<sup>ème</sup> rang des pays africains.

L'équité et l'égalité du genre en Centrafrique s'inscrivent dans un contexte socioculturel complexe caractérisé par une forte prédominance des valeurs traditionnelles. Cependant, en dépit d'un statut social des femmes qui reste inférieur à celui des hommes, les efforts conjugués ont permis des avancées en matière de reconnaissance de la place de la femme et de sa contribution au processus de relèvement et de consolidation de la paix. Malgré ces avancées, il faut noter que des contraintes persistent et portent notamment sur : l'accès des femmes et la sécurisation du foncier ; l'accès des femmes au financement ; l'accès des femmes aux facteurs de production et aux services de vulgarisation ; les conséquences des changements climatiques occasionnant des mouvements des populations (une des sources de conflit) et l'accès aux marchés

---

<sup>23</sup> OCHA, 2018 : *Aperçu des Besoins Humanitaires 2019\_ Octobre 2018*.

Dans un tel contexte de précarité, un appui aux moyens de subsistances des femmes et des filles, accompagnée par une revitalisation économique et une meilleure fourniture de services de bases, plus équitable et sans discrimination, permettra de renforcer le sentiment d'un dividende de paix apporté par l'aboutissement du processus de paix et aussi de rebâtir la confiance avec une large portion de la population se sentant exclue de ce processus et contribuer à apaiser les tensions entre communautés.

Les zones sont enclavées et les champs sont relativement éloignés des villages, des routes et des marchés. En Centrafrique qui est un pays vivant sous le régime patriarcal, les informations sur l'accapement des terres, la financiarisation du secteur et les spéculations agricoles font craindre pour le devenir des femmes dans l'agriculture familiale.

Il est aussi important de souligner toutes les vertus de l'agriculture familiale, y compris en termes d'efficacité financière, au risque d'une non-reconnaissance du surtravail, notamment des femmes et des filles, dans l'explication de ce manque de logistiques. L'agriculture familiale qui domine en Centrafrique repose sur des relations patriarcales, faisant ignorer le surtravail (des femmes) et faisant exister en son sein des limites fortes à la reconnaissance des demandes de valorisation individuelle, notamment des femmes dans l'agriculture. Une caractérisation des formes familiales de production et de leurs implications sociales sur l'ensemble des membres de la famille est un risque qui n'est pas encore envisagée en Centrafrique. Les femmes sont pour la plupart des temps dans le labour, le semis, la récolte et le transport des produits du champ vers la maison. L'insécurité alimentaire touche différemment les femmes et les hommes – les femmes seules en charge de leur ménage étant particulièrement vulnérables.

Les pertes après récolte sont élevées, en partie en raison de pistes de desserte particulièrement insuffisantes, ce qui contraint les femmes à sortir les produits des champs à pieds par port sur la tête ou au dos dans des corbeilles et paniers couvrant de longues distances. Les infrastructures et équipements de stockage et de conservation manquent, ce qui oblige les agricultrices à céder la totalité de leur production au moment de la récolte, pour le plus grand intérêt des intermédiaires qui possèdent des infrastructures et équipements de stockage et de conservation, et qui peuvent attendre pour vendre les produits à prix plus élevé au moment de la soudure.

Dans l'agriculture, les hommes et les femmes n'ont pas le même rôle. Les femmes rurales ont des responsabilités dans la culture, l'élevage, la pêche, la foresterie et sont responsables en grande partie de la production vivrière nécessaire à l'alimentation quotidienne des familles. Elles participent aux activités agraires, à titre d'indépendantes dans leur exploitation louée pour la plupart ou au sein de l'exploitation familiale (champ du mari), qu'elles soient ou non rémunérées. Elles travaillent aussi à la transformation des produits agricoles ainsi qu'à leur commercialisation, le plus souvent au niveau local. A la différence de leur conjoint, elles investissent une grande part de leur revenu dans la sécurité alimentaire des enfants et de la famille.

Les conditions de transport des femmes qui convoient les produits vivriers vers les marchés urbains sont inhumaines. Les véhicules configurés pour 5 places en transportent 30 à 40, en plus des marchandises<sup>24</sup>. Les agricultrices acceptent tout moyen de déplacement, y compris des conteneurs ou des camions bâchés. Les prix de transport restent prohibitifs.

---

<sup>24</sup> Sur l'itinéraire Bangui – M'baïki, au cours de la journée du jeudi 20 avril 2017, la mission a dénombrée 16 véhicules au chargement semblable à celui de la photo de la page suivante, avec des femmes et des enfants



Dans ces conditions, les systèmes organisés de collecte de vivres et de ventes groupées sont inexistantes. Les populations et les OSC attendent de l'Etat qu'il apporte des solutions idoines à cette situation. Les campagnes de plaidoyer pour des infrastructures communautaires sensibles au genre et favorables à l'autonomisation économique des femmes ne figurent pas dans les priorités programmatiques des institutions.

Les produits comme le manioc, le maïs ou certains fruits saisonniers comme la mangue sont produits en abondance, mais les équipements de conservation et de transformation font défaut. Le séchage des produits comme la farine de manioc se fait que par les femmes sur des feuilles étalées à même le sol, ce qui ne constitue pas les meilleures conditions d'hygiène, ne protègent pas le manioc des cabris et des intempéries et augmente la pénibilité des corvées des femmes. Les bassins de rouissage font défaut. Les fruits de saison pourrissent et ne sont transformés ni en jus, ni en confitures. Le séchage / conditionnement des fruits n'est pas pratiqué. La production maraichère est abondante, mais il n'existe pas de séchoirs à légumes ou d'aires de séchage collectives à usages multiples. Le séchage du poisson est pratiqué, mais sans équipements adéquats.

Ces problèmes rendent d'avantage les femmes dépendantes sans moyens de contribuer à la consolidation de la paix et réduit leur mobilité aux camps des IDP ou autour du foyer à causes des cheiks points en référant au point sur les questions.

- **Faible participation aux marchés et aux opportunités commerciales à forte valeur ajoutée**

Les agricultrices se retrouvent principalement dans la production et la commercialisation en l'état des produits du cru. En outre, les femmes ne mesurent pas le manque à gagner lié à leur position dans la filière. Ainsi, elles produisent et vendent devant leur maison, au bord des routes ou sur les marchés ruraux à des intermédiaires qui, en gérant le regroupement et le transport vers les marchés urbains, réalisent des gains pharamineux.

Dans les zones urbaines (Bangui par exemple), les opportunités de vente sont plus nombreuses. Les agricultrices et les commerçantes se retrouvent dans la commercialisation des produits agricoles, étalés au sol ou sur des étagères de fortune. Elles sont massivement présentes dans la vente de fruits et légumes, de poisson et de viande. Elles ne peuvent cependant prétendre aux marchés les plus rémunérateurs parce que leurs lieux de vente demeurent caractérisés par une insuffisance d'hygiène et de qualité. Les accès à ces lieux ont un niveau d'encombrements humains, de désordres ou de saleté qui ne favorisent pas leur fréquentation par les clients exigeants. Plusieurs structures, à l'instar de la MINUSCA, ont des marchés de vivres, fruits et légumes en leur sein.

Au marché central de Bangui, les vendeuses se sont structurées en associations très actives, notamment dans la commercialisation de la viande, du poisson et des produits maraichers. Elles sont davantage des détaillantes que des grossistes, ce qui limite leur volume d'activité et leur potentiel de croissance. Elles se livrent entre elles une concurrence féroce et n'ont aucune initiative de mutualisation de ressources et d'efforts, de protection ou d'influence du marché, aucune pratique de marketing, de prospection ou de labélisation. Les équipements de conservation (chaîne de froid par exemple) sont absents. Il n'y a aucun effort de différenciation ou d'ajout de la valeur via des techniques de conditionnement et d'emballage.

Il faut dire que les agricultrices rurales sont faiblement structurées. La plupart des groupes féminins ou mixtes sont des associations sociales, sans vision économique. L'appui de la FAO au cours des dernières années a permis de renforcer plusieurs groupements féminins ou mixtes (une soixantaine avec l'appui d'ONU FEMMES) via la mise en place de Clubs FAO-Dimitra. Il s'agit d'un « groupe de

femmes et d'hommes, mixte ou non, qui décident de se réunir, d'identifier des problèmes dans leur communauté, et d'agir collectivement pour les résoudre avec des ressources locales ». Toutefois, les clubs ne sont pas allés plus loin que la production, et certains ont consommé les produits sans penser à réinvestir. La promotion de ces clubs reste insuffisante et il y a très peu d'acteurs publics ou de la société civile qui se sont approprié l'approche, en dépit de ses succès documentés dans d'autres pays.

Par ailleurs, quel que soit le segment des filières où elles sont impliquées, les promotrices ne possèdent pas les compétences entrepreneuriales et les logiques de marchés qui leur permettraient de chercher et saisir les opportunités, négocier les meilleures conditions d'achat et de vente, planifier le développement de leurs affaires et se fixer de objectifs clairs et réalistes. Elles n'ont pas la maîtrise des paramètres personnels et entrepreneuriaux déterminant de leur propre accomplissement. Leur confiance en soi est faible et elles hésitent à exploiter judicieusement leur carnet d'adresses et leurs réseaux de contacts. Neuf femmes sur 10, exerçant une AGR n'ont pas de connaissance des notions de base d'entrepreneuriat. Aucune n'a fait de formation appropriée avant de se lancer dans les activités. 56,67% des femmes n'ont pas subi de formation dans le passé<sup>25</sup>.

Il faut relever que le conflit a réduit la capacité de l'Etat à offrir des services de qualité. Les insuffisances et dysfonctionnements des structures de formation, d'animation, de recherche et d'appui conseil d'une part, les faiblesses des associations de producteurs d'autre part expliquent l'insuffisance de l'encadrement et de la formation des agriculteurs et éleveurs. Pour toutes ces raisons, les agricultrices ne tirent le meilleur parti ni des marchés juteux de Bangui, ni des opportunités offertes par le commerce transfrontalier. Aussi sont-elles moins intégrées dans les chaînes de valeur que les hommes, exclues des rapports horizontaux (relations au sein d'une seule étape de la chaîne,) ainsi que des rapports verticaux (acheteurs et fournisseurs relations avec les acteurs des étapes de la chaîne de valeur). La plupart d'entre elles n'ont pas les compétences requises et la connaissance en matière de transformation, d'emballage et du marketing des produits et, par conséquent, leur participation est limitée aux niveaux les plus bas de la chaîne de valeur.

#### **- Faible culture d'épargne et insuffisance des Établissements de Micro Finance (EMF) de proximité**

La culture d'épargne et de crédit est relativement peu répandue. Des OSC ont initié la promotion des AVEC. Mais elles restent embryonnaires. On note une faible couverture des services bancaires et d'institutions de micro finance. En effet, seul Bangui la capitale bénéficie d'une certaine forme de services bancaires (agences, guichet de banque, caisses d'épargne et de crédit, mutuelle locale de crédit).

Lorsque les institutions de micro finance sont présentes, il y a une forte méfiance entre les agricultrices et celles-ci. Cette méfiance réciproque s'observe dans la réticence à l'ouverture de compte par les populations, mais également la réticence des EMF à octroyer des crédits. Les problèmes relatifs aux institutions de micro finance et aux acteurs d'accompagnement sont notamment le coût élevé du crédit, la faiblesse qualitative de l'offre, avec la rareté des produits adaptés aux besoins des agricultrices rurales, l'insuffisante couverture territoriale des structures de financement ; la faiblesse de l'expertise des cadres et agents des EMF, particulièrement leur inexpérience et/ou faible compréhension des activités économiques des agricultrices rurales, mais aussi l'insuffisance des outils d'aide à la prise de décision, à quoi il faut ajouter la faible utilisation des nouvelles technologies d'information et de

---

<sup>25</sup> ONUFEMMES ; Note sur les activités à fort impact économique sur le revenu des femmes dans la ville de Bangui et ses environs ; 2016



communication. Les agricultrices, quant à elles, ont un faible accès à l'information sur les opportunités économiques, n'offrent pas les garanties suffisantes pour soutenir les emprunts, ont des faibles capacités d'initiative économique, et une faible culture d'épargne et de crédit.

Dans un tel contexte de précarité, un appui aux moyens de subsistances des femmes et des filles, accompagnée par une revitalisation économique et une meilleure fourniture de services de bases, plus équitable et sans discrimination, permettra de renforcer le sentiment d'un dividende de paix apporté par l'aboutissement du processus de paix et aussi de rebâtir la confiance avec une large portion de la population se sentant exclue de ce processus et contribuer à apaiser les tensions entre communautés.

### **iii. ANALYSE ET DYNAMIQUES DES ACTEURS CLEFS ET DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES**

#### **- Acteurs gouvernementaux**

#### **Le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant (MPFFPE) :**

Il a pour mandat de coordonner les politiques et programmes orientés vers la promotion de l'égalité et de l'équité du genre. Il est en charge de l'amélioration du bien-être physique, mental et social des enfants, des femmes, des hommes, des personnes âgées et des personnes handicapées. L'idée de réalisation de ce Projet émane aussi bien de la volonté de la Ministre qui a d'ailleurs conduit la première mission d'évaluation des besoins à Béréngo que du plan stratégique de ONU Femmes. L'implication du Ministère dans la mise en œuvre du Projet va faciliter le plaidoyer en faveur d'un environnement juridique plus protecteur des droits des femmes y compris leur accès au Foncier. Le Ministère s'impliquera également fortement dans la conduite des dynamiques de changement des comportements et pratiques culturelles et religieuses néfastes à l'épanouissement des femmes et des filles exerçant dans l'agropastoral. La Ministre coprésidera le Comité de pilotage, avec le Ministre du Plan et de la Coopération. Dans les 2 zones du Projet, les Directeurs Régionaux des Affaires Sociales et les Chefs de Secteur Social prendront une part activement dans la mise en œuvre du Projet. Le MPFFPE sera le point d'entrée de ce projet au niveau du Gouvernement et facilitera les échanges avec les autres Ministères sectoriels concernés par le Projet.

#### **Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (MADR).**

Ce ministère a pour missions de concevoir, d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'Agriculture, de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de Développement Rural. Il dispose des directions régionales décentralisées qui seront les interlocuteurs directs du projet sur le terrain. L'Agence Nationale de Développement Agricole qui est sa tutelle du MADR sera le bras opérationnel du Projet en terme du renforcement des capacités des agricultrices en techniques agricoles résilientes aux changements climatiques. Cette agence sera également impliquée dans le plaidoyer en faveur de l'amélioration du cadre légal sensible aux activités des agricultrices y compris la réforme du droit foncier.

#### **Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale (MESA) :**

Ce Ministère a pour mandat la conception et la mise en application de la politique du Gouvernement dans les domaines de la production et de la santé animale, de l'organisation et fonctionnement des communes d'élevage, de l'organisation des autres activités du secteur de l'élevage, notamment celles de l'exercice de la profession vétérinaire, de la profession de commerçant de bétail et de boucher, du commerce de bétail et de la viande, etc. Ce ministère dispose des directions et services décentralisés qui vont fournir une assistance technique dans la mise en œuvre du Projet.

#### **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) :**

Il a pour mission principale de proposer des politiques en matière de l'environnement et en assurer l'application, de promouvoir la conservation et la gestion des ressources environnementales par l'élaboration et la vulgarisation des techniques de la mise en valeur et de la protection. Il reste un

partenaire important pour les questions concernant les changements climatiques en lien avec la gestion des ressources environnementales. Il interagira avec le Ministère des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche, qui est chargé d'élaboration et de mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine des eaux, forêts, chasse et pêche ; de réglementation, de promotion et du contrôle de toutes les activités en matière des eaux, forêts, chasse et pêche ; de promotion de la conservation et de la gestion des ressources naturelles, forestières, fauniques et halieutiques par l'élaboration et la vulgarisation des techniques de la mise en valeur nationale.

#### **Ministère de l'Urbanisme et des Édifices Publics (MUEP) :**

Ce Ministère a la charge de préparer et de mettre en œuvre la politique définie par le Gouvernement dans les domaines de l'urbanisme, de la restructuration et de rénovation urbaine, de l'habitat, de la construction, du logement, et de l'accès au foncier. La collaboration avec ce Ministère visera une collaboration avec le service de cadastre en charge de gestion du foncier. Ce service sera impliqué dans la mise en œuvre des activités au niveau local ; les cadres verront leurs capacités renforcées pour la gestion des conflits liés au foncier et sur l'intégration de la dimension genre dans l'octroi des titres fonciers.

#### **L'Agence Nationale de Développement Agricole (ACDA)**

Cette Agence a pour objet de : (i) promouvoir la production et la productivité globale des exploitations agricoles ; (ii) promouvoir la structuration du milieu et l'organisation professionnelle des paysans (mouvements pré coopératifs) ; (iii) assurer la promotion du crédit rural ; (iv) promouvoir l'approvisionnement du milieu en moyens de production et la commercialisation des productions agricoles ; (v) favoriser l'émergence du secteur privé ; et (vi) assurer le développement des infrastructures et équipements en milieu rural. Aujourd'hui, l'ACDA doit poursuivre ses activités en prenant en compte les questions émergentes notamment l'environnement, l'aspect genre, la protection des personnes vulnérables (femmes, filles), l'autonomisation des femmes, etc. Elle reste un partenaire important pour la mise en œuvre du projet à travers ces services décentralisés intervenant dans la zone du projet. Les agents de l'ACDA appuieront les bénéficiaires comme ils le font habituellement avec les agriculteurs, notamment le renforcement des capacités, l'accompagnement et l'encadrement techniques, le suivi des semis etc.

#### **L'Agence Centrafricaine de Développement d'Élevage (ANDE) :**

Par rapport à ses statuts, l'ANDE a pour objectif global de contribuer à l'amélioration des productions animales. Elle est chargée de l'encadrement des opérateurs économiques centrafricains de la filière bétail-viande, en vue de : (i) l'amélioration des revenus des producteurs ; (ii) l'amélioration de la productivité des élevages ; (iii) l'organisation des producteurs en associations socioprofessionnelles ; (iv) la mise en œuvre des mesures de lutte contre les maladies animales et des soins aux animaux d'élevage ; et (v) l'application de la réglementation zoo sanitaire et des pharmacies vétérinaires en vigueur en RCA. Elle dispose d'un réseau de services décentralisés qui couvrent pratiquement tout le territoire national.

#### **L'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE)**

**Cette agence** est un établissement à caractère économique et social à qui l'État a confié les missions suivantes : la gestion et la promotion de l'emploi ; la promotion de la formation professionnelle et le développement de la libre entreprise. L'ACFPE met en œuvre un vaste programme d'appui à la réinsertion socioéconomique des femmes et des filles en se constituant en garant pour l'octroi des crédits auprès des Établissements de Micro-Finance (EMF) et en donnant des formations sur l'entreprenariat. C'est une expertise sur lequel le projet peut compter, car les expériences de l'ACFPE seront bénéfiques pour les bénéficiaires. Aussi, en termes de stratégie de sortie, l'ACFPE pourrait continuer l'accompagner et l'encadrement technique une fois que le projet arrivera à termes. Puisque le projet vise aussi l'accès des femmes et filles au crédit, la garantie de l'ACFPE, en tant que structure de l'État, pourra aussi faciliter la mise en contact des bénéficiaires avec les EMF. L'ACFPE dispose des Bureaux régionaux dans les deux zones du projet, notamment à Bambari et à Mbaïki qui couvre aussi Béréngo.

**Secteur privé :**

Le secteur privé et notamment les Compagnies de téléphonie mobile sera mis à contribution pour l'opérationnalisation de la plateforme ByForWomen et la facilitation d'accès au réseau internet. La Compagnie de téléphonie Orange Centrafrique qui a participé à la consultation lors d'élaboration du programme global de ONU Femmes sur l'autonomisation économique des femmes centrafricaines, offre des opportunités de collaboration qui faciliteront la réussite de cette activité. Orange Centrafrique a déjà développé plusieurs plateformes similaires, notamment la plateforme nutrition au milieu rural et l'Espace entrepreneur qui est aussi virtuel et accessible depuis son smartphone. Des EMF, notamment Sofia Crédit et Express Union qui ont marqué leur accord de principe de collaboration offriront des lignes de crédits spéciales destinées aux bénéficiaires du Projet. Des mécanismes de garanties exigés par ces EMF seront couverts par l'ACFPE.

**Les Organisations de la Société Civile :**

Elles disposent déjà une grande présence au sein des communautés, à travers les projets mis en œuvre. Elles appuieront la mise en œuvre des activités du projet au sein des communautés dans le cadre d'Accord de partenariat. Dans le cadre d'élaboration de ce projet, certaines ONG nationales ont été consultées et appuieront la mise en œuvre par rapport à leurs avantages comparatifs et domaines de compétences (expériences et expertises dans les thématiques).

- L'Association des Femmes d'Affaires de Centrafrique (AFAC) et l'Association des Femmes pour la Promotion de l'Entrepreneuriat (AFPE) contribueront aux activités de promotion de l'entrepreneuriat féminin. L'AFPE a un Etablissement de Micro finance, créée et gérée par les femmes membres de l'organisation. Cette structure pourra appuyer la mise en relation des femmes et filles bénéficiaires du projet aux établissements financiers ;
- L'ONG Lever Plus est spécialisée dans l'encadrement et l'accompagnement socioéconomique des femmes et des filles. L'IRC, en tant qu'ONG Internationale et Levier une ONG nationale, constituent toutes les deux des acteurs potentiels pour la réussite des activités du projet ;
- L'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA) et le Conseil National de la Filleuse (CNJ) sont les deux plateformes faitières réunissant respectivement toutes les organisations féminines et de la jeunesse. En vue de faciliter une approche intergénérationnelle, les démembrés du CNJ et de l'OFCA contribueront, dans les deux zones, dans la mobilisation sociale ainsi que l'implication des leaders féminins et de filles (principalement les filles filles).

**Leaders traditionnels et religieux :**

Les chefs de quartier/village, chefs coutumiers, les autorités administratives et communales ont un grand rôle à jouer dans l'octroi de la terre et la gestion des conflits liés au foncier au sein des communautés. Ils seront des partenaires stratégiques incontournables. Pour ce projet, il sera mené à leur endroit des plaidoyers afin de tenir compte de la dimension genre. Ils ont déjà été consultés dans le cadre de réalisation du diagnostic et sont disposés à apporter un appui.

**Agricultrices, éleveuses, promotrices et coopératives des agricultrices et des éleveuses :**

Ces acteurs et leurs dynamiques ont été largement présentés dans le contexte ainsi qu'au niveau de l'analyse du conflit. Ils sont les principaux bénéficiaires du Projet.

- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des **enseignements pertinents**.

**a. CADRES STRATÉGIQUES DU GOUVERNEMENT ET DES NATIONS UNIES**

**- Aligné du projet sur les priorités du Gouvernement et de ses partenaires :**

Le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix pour la République Centrafricaine (RCPCA) a identifié les priorités du Gouvernement et de ses partenaires, avec onze (11) objectifs stratégiques dont cinq sont à relever ici et notamment la nécessité de : (i) relancer et développer les secteurs productifs (agriculture et élevage, industries extractives et forestières), (ii) réhabiliter et construire les infrastructures (notamment les réseaux de transport, d'électricité et de communication) ; (iii) assurer les conditions propices au développement du secteur privé et à l'emploi (amélioration de l'appui aux entreprises et des services financiers, formation professionnelle, entrepreneuriat et emploi) ; (iv) assurer la sécurité alimentaire et la résilience ; (v) Renforcement des capacités et appui à la mise en œuvre ».

Ce document hautement stratégique indique que « les capacités de production agricole et les moyens de subsistance des ménages les plus vulnérables seront graduellement rétablis, notamment grâce à la poursuite des efforts de soutien financier aux petits agriculteurs et éleveurs. Des programmes générateurs de revenus seront aussi introduits et cibleront particulièrement les femmes et les filles. Le financement communautaire permettra de promouvoir une culture de mobilisation de l'épargne et du crédit, tout en renforçant la cohésion sociale. L'introduction de structures intégrées de gestion de la transhumance aidera aussi à atténuer les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. (...) La transition d'une production agricole de subsistance à une production vivrière plus productive, ajoutée à une diversification de la production agricole commerciale, sera encouragée. Pour ce faire, l'accès aux intrants, aux services et aux informations sera facilité. Les potentiels agroécologiques seront cartographiés et des études de marché connexes identifieront les cultures commerciales et les filières susceptibles de créer des emplois et d'accroître les recettes. Les obstacles entravant l'agriculture commerciale et l'agro-industrie seront progressivement éliminés et les établissements de recherche seront réhabilités et reprendront leurs fonctions ».

Le présent Projet est aligné sur ces préoccupations, reprises en grandes parties par le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+) 2018-2021. Elles sont conformes aux orientations pertinentes du Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) adopté par le Gouvernement et les bailleurs de fonds en 2013.

**- Alignement sur les recommandations de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en Centrafrique :**

Le présent projet appuie la mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en Centrafrique qui définit les responsabilités du Gouvernement parmi lesquelles, la nécessité « d'établir un programme de soutien aux activités génératrices de revenu pour accompagner la réinsertion socio-économique des anciens membres des groupes armés et le relèvement des communautés de base<sup>26</sup> ». L'article premier dudit Accord énonce le principe de la « promotion de l'inclusion, de la discrimination positive et de mesures temporaires spéciales afin de corriger les inégalités qui affectent les communautés et les régions qui ont été lésées par le passé, et d'assurer leur pleine participation à la vie politique, économique et sociale de la nation » ainsi qu'une « prise en charge par les populations de la

---

<sup>26</sup> RCA, 2019 : « Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation, Article 4 ali.J, p.12 »



gestion effective de leurs propres affaires, à travers un système de gouvernance inclusif prenant en compte leurs aspirations et leurs besoins spécifiques. Posés comme préconditions au règlement pacifique et durable du conflit en RCA selon les termes de l'accord de paix, les principes énoncés ci-dessus nécessitent que des actions urgentes et spécifiques soient prises afin que les femmes et les filles, principales victimes du conflit, puissent bénéficier des retombées positives de l'accord et capitaliser les dividendes de la paix. Il est question de repositionner la femme centrafricaine de manière juste et équitable dans les dynamiques de prévention, de protection et de participation au relèvement et à la consolidation de la paix. Ceci ne sera possible si elles sont sujettes à la faim, et sans aucune autonomie financière. Les dynamiques communautaires positives, ainsi qu'une société civile active constituent des facteurs de résilience susceptibles de contribuer à reconstruire le tissu social.

**- Synergie avec l'assistance humanitaire et les autres efforts de relèvement en Centrafrique :**

Les activités proposées vont compléter les efforts des Nations Unies en cours dans le cadre de coordination du Système des Nations Unies, notamment les projets CVR, DDR conduits par des Agences de Nations Unies et la Mission sur des initiatives nationales, conduites par le Gouvernement.

**- Complémentarité avec les objectifs mondiaux et nationaux de développement :**

Ce Projet vise à soutenir les efforts du gouvernement et des partenaires au développement pour la réhabilitation et le relèvement des femmes et des filles. Il intègre et vise à accompagner la mise en œuvre d'un ensemble de politiques nationales telles que : la politique nationale et le plan d'action de promotion du genre, le Programme Pays de la RCA pour s'engager avec le fonds vert pour le climat<sup>27</sup> et le plan d'action national de mise en œuvre de la résolution 1325. Le projet contribuera, en outre, aux efforts de la RCA et de ses partenaires pour atteindre les Objectifs du Développement Durable, plus précisément les objectifs 1. « Éradication de la pauvreté », 2 (lutte contre la faim), 5 (égalité de genre), 7 (recours aux énergies renouvelables), 8 (Accès à des emplois décents), 9 (innovation et infrastructures), 10 (réduction des inégalités) 13 (lutte contre le changement climatique), 14 (protection de la faune et la flore terrestres), 16 (Justice et Paix) et 17 (partenariats pour les objectifs mondiaux).

Le projet contribue clairement à l'atteinte des 7 engagements du Plan d'action du Secrétaire Général pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix notamment l'engagement N°5 : « Pleine participation des femmes à la gouvernance d'après-conflit, en tant qu'acteurs civiques, représentantes élues participant à la prise de décisions au sein des institutions publiques, y compris grâce à des mesures temporaires spéciales comme les quotas ».

Il s'intègre aussi bien dans la stratégie globale d'ONU Femmes reprise dans la Notre Stratégique de ONU Femmes Centrafrique, qui est fondée sur la vision de l'égalité consacrée dans la Charte des Nations Unies, travaille à l'élimination de la discrimination contre les femmes et les filles ; l'autonomisation des femmes ; et la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partenaires et bénéficiaires des initiatives de consolidation de la paix.

## **b. LIEN DU PROJET AVEC UNE PHASE PRÉCÉDENTE**

Adresser le problème du projet dans le contexte de la RCA est une innovation pilote. Il s'agit, pour ce projet, d'une phase pilote qui pourrait s'inspirer du projet en cours de la FAO à Bambari « Assistance d'urgence pour la relance d'activités agricoles en faveur des jeunes ex-combattants démobilisés », du Projet Community Violence Reduction et des résultats du Projet « Appui aux autorités de transition pour une réponse humanitaire sensible au genre en RCA » mis en œuvre par ONU Femmes et auxquels il est relié. Les activités proposées dans le cadre de ce projet vont renforcer les acquis obtenus sur le terrain en matière d'autonomisation économique des femmes et des filles.

Il est adapté à l'apprentissage par l'expérience, qui favorise une approche réutilisable de la résilience face au changement climatique et l'acquisition de certaines des compétences cognitives permettant de

---

<sup>27</sup> RCA, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable/Coordination Nationale Climat, 2018 : « Programme Pays de la République Centrafricaine Pour s'Engager avec le Fonds Vert Pour le Climat » ;

cultiver un esprit d'entreprise. Cette initiative vise à créer de nouvelles opportunités d'autosuffisance et d'emploi pour les femmes et les filles, en particulier les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les combattants, les anciens combattants, les non-combattants, etc., conformément au processus de consolidation de la paix. Le projet est conçu pour combler une lacune spécifique en matière de consolidation de la paix dans le pays en mettant l'accent sur l'autonomisation économique des femmes et des filles. La paix n'est pas simplement un accord entre les factions belligérantes, négocié et décidé par les partenaires autour d'une table, avant d'être imposé aux communautés sur le terrain. Bien qu'elle donne le ton au processus, la consolidation de la paix constitue un rétablissement de la confiance, de la coexistence, de l'équité et de l'inclusion, souligne la résurgence de l'esprit communautaire en encourageant des comportements non violents et assure la réintégration de la population au niveau communautaire. Pour le Pape Jean Paul II de regrettée mémoire, la Paix est synonyme au développement, à la libération de l'homme de toutes les chaînes qui l'aviennent et le maintiennent dans état de sous-homme. Ainsi promouvoir l'autonomisation économique reviendrait à promouvoir la Paix.

### c. RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS EXISTANTES

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (RCA/Tchad)	PBF : <b>FAO RCA:</b> \$ 750,000 <b>OIM RCA:</b> \$ 750,000 <b>FAO Tchad:</b> \$ 750,000 <b>OIM Tchad :</b> \$ 750,000 Total PBF : 3,000,000 USD	Le projet vise à renforcer le dialogue et la paix au niveau communautaire pour la prévention et la gestion des conflits entre communautés agro-pastorales. L'intervention proposée cherche à contribuer aux efforts de stabilisation à travers : ➤ Le renforcement des institutions nationales et organisation locales, y compris les secteurs de la sécurité nationale et des ministères de l'élevage et de de l'agriculture, grâce à une information et a des services accrus ; ➤ L'amélioration d'une perception positive des groupes marginalisés dans les dynamiques de transhumance, grâce à un dialogue accru intercommunautaire ; ➤ Le renforcement du dialogue institutionnel et politique sur les dynamiques de transhumance entre les deux pays.	- Participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la diminution des conflits liés à la transhumance ; - Renforcement de capacité des jeunes / femmes sur la gestion des infrastructures agropastorales et le concept vaccination pour la paix (VPP) ; - La sensibilisation sur l'utilisation rationnelle et concertée des ressources naturelles pour le développement des activités agropastorales
Promotion de la participation politique et leadership de la femme	PBF : <b>\$ 2 530 700</b> (avec un résultat	Ce projet vise à améliorer l'accès et la participation des femmes aux sphères	- 4 réseaux de jeunes filles leaders renforcés

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
dans la consolidation de la paix en RCA ;	spécifique consacré aux activités d'autonomisation économique des femmes : \$ 520 020)	décisionnelles de la vie politique et publique. Il entend renforcer le leadership féminin pour stimuler la participation des femmes au processus de relèvement et de consolidation de la paix.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 forums de discussions entre les femmes leaders politiques et les organisations communautaires (80%)</li> <li>- 5 initiatives communautaires pour la consolidation de la paix soutenue ;</li> <li>- 20% de femmes en plus participent dans les organes de gestion de la vie communautaire</li> </ul>
Assistance d'urgence pour la relance d'activités agricoles en faveur des jeunes ex-combattants démobilisés	FAO : \$ 400 000	<p>Le projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'existence des jeunes ex-combattants démobilisés vulnérables par la distribution de kits d'intrants agricoles. L'intervention proposée a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de lancer des activités de production et de transformation de produits agricoles ;</li> <li>- d'améliorer la sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des jeunes ex-combattants aux sessions de formation en techniques de production maraîchère et vivrière et sont dotés en kits agricoles</li> <li>- Formation approfondie des jeunes (référénts endogènes) en techniques culturelles et en entrepreneuriat agricole</li> <li>- Mise en place de petites unités de transformation</li> </ul>

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) *Une brève description du contenu du projet – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).*

### i. JUSTIFICATION RATIONNELLE DU PROJET

Plusieurs facteurs favorables justifient l'élaboration de ce projet tout en fondant sa pertinence eu égard au contexte qui a été décrit plus haut. Le projet, capitalisera l'avantage comparatif dont dispose la RCA en matière agricole, offrira une contribution significative à la sécurité alimentaire en RCA, se positionnera comme une réponse appropriée aux inégalités de Genre dans l'agriculture, favorisera la redynamisation des organisations professionnelles du secteur de l'agropastoral, proposera des mécanismes d'adaptation aux chocs issus des changements climatiques.

#### - La prise en compte de l'importance de la filière agricole (qui est au cœur du RCPCA)

Les terres arables fertiles sont estimées à 15 millions d'hectares, dont à peine 10 pour cent sont exploités annuellement pour les cultures de manioc, d'ignames, de plantains, de maïs, de mils et sorgho, d'arachide, de sésame. Il existe également un fort potentiel pour d'autres spéculations comme le coton, le café, le tabac, le cacao ou encore la canne à sucre et une gamme variée de fruits tropicaux. La Centrafrique est aussi dotée de nombreux cours d'eau poissonneux, ainsi que de massifs forestiers estimés à 3,8 millions d'hectares, renfermant des essences prisées et une gamme variée de produits de

cueillette. Mais l'exploitation judicieuse de ce vaste potentiel économique a été mise à mal par des crises politico-militaires à répétition que le pays a connues depuis son accession à l'indépendance, la dernière enclenchée fin 2012 étant sans conteste la plus dévastatrice et la plus longue.<sup>28</sup>

L'agriculture (vivriers, café, coton, palmier à huile) et la sylviculture contribuaient, en 2014, à 58% du PIB. La récolte de 2015, estimée à 838 671 tonnes bruts, a connu une augmentation de 10 pour cent par rapport à 2014 grâce à une augmentation de la production de manioc. En revanche, les céréales ont enregistré une baisse de 4 pour cent. L'insécurité persistante a continué à perturber les activités agricoles, et la récolte 2015, en dépit de l'augmentation par rapport à 2014, reste inférieure de 54 pour cent comparativement à la production moyenne d'avant la crise. Notamment, la production des céréales, déjà réduite les deux saisons précédentes, a plongé à un niveau inférieur de 70 pour cent comparativement à la moyenne d'avant la crise.

L'appui de la FAO à la production agricole a atténué l'impact négatif de la crise sur la production alimentaire avec quelques 170 900 ménages assistés avec des semences et outils. Les intrants et outils agricoles distribués ont permis d'obtenir une production brute d'environ 40 000 tonnes de produits agricoles sur une superficie d'environ 65 740 hectares. Le PAM a appuyé l'opération en fournissant des rations de protection de semences.

Le potentiel agricole reste considérable. La République Centrafricaine dispose des ressources naturelles relativement abondantes et des conditions agroécologiques généralement favorables à l'agriculture et à l'élevage. En effet, ce potentiel comporte : (i) un climat favorable à une agriculture pluviale avec des cycles culturaux relativement longs ; (ii) des terres arables faiblement exploitées sur près de 15 millions d'hectares dont environ 5% sont mises en culture chaque année, et moins de 0,5 ha exploitées en moyenne par actif agricole ; et (iii) une superficie totale de terre de pâturage et de parcours estimée à 16 millions d'ha dont 9 millions d'ha seulement sont exploités. On note aussi une abondance des ressources en eau, grâce à un important réseau hydrographique. Cela constitue un potentiel dans la perspective de l'intensification des cultures et de la sédentarisation de l'élevage, de la redynamisation des groupements des pêcheurs et aquaculteurs.<sup>29</sup>

#### - **Une contribution significative à la sécurité alimentaire des populations**

L'insécurité alimentaire, touche plus de 40% de personnes la population (2 millions de personnes). 37 200 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë sévère et de malnutrition aiguë modérée.<sup>30</sup> L'accès matériel ou financier aux denrées alimentaires a été entravé par le déplacement des populations, l'insécurité et les grandes perturbations du secteur agricole. Les réserves alimentaires en milieu rural ont baissé de 40 à 50% par rapport à la moyenne avant la crise. La baisse de la production agricole a aussi fait largement augmenter le prix des denrées alimentaires.

La pauvreté est ambiante, accentuée en milieu rural. Le score IDL est faible pour une grande partie des communes. Que ce soit dans les zones urbaines ou rurales, les ménages mangent en moyenne moins de deux repas par jour. Ils doivent réduire la quantité de nourriture pendant environ deux jours par semaine, réduire le nombre de repas pendant 1,4 jour par semaine et réduire environ un jour par semaine a part de nourriture des adultes. Les ménages consomment principalement des aliments de base (environ cinq jours par semaine) et très peu de viande ou de poisson. Un ménage consomme en moyenne des aliments

---

<sup>28</sup> FAO ; rapport spécial mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire en République centrafricaine ; mars 2016

<sup>29</sup> RCA ; 2<sup>ème</sup> Rapport National de la RCA sur le Développement Durable – RIO + 20 – Mai 2012

<sup>30</sup> Aperçu des besoins humanitaires, UNOCHA (Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies), Sept. 2016



de base environ cinq jours par semaine et ne consomme de la viande ou du poisson qu'un à deux jours par semaine<sup>31</sup>.

Le Projet améliorera l'accès aux actifs et services d'appui à la production et à la productivité animale, végétale et halieutique afin de rendre les produits alimentaires plus disponibles, accessibles et compétitifs. La stratégie pour y parvenir est essentiellement basée sur le renforcement et le développement de la petite exploitation agricole.

#### **- L'urgence d'une réponse appropriée aux inégalités de genre dans l'agriculture**

Une grande partie de la population centrafricaine vit de l'agriculture. Avant la crise, on comptait 81 % de la main-d'œuvre féminine et 67 % masculine<sup>32</sup>. Près de 75% des femmes exercent dans le secteur agro-pastoral. Avec la crise et les déplacements de population, les semences ne sont plus disponibles, les greniers sont détruits et les outils de travail sont pillés. Ce qui a accentué la pauvreté des communautés rurales. Les ménages monoparentaux féminins sont particulièrement touchés. Les données de l'EFSA 2015 montrent que la part de ménages dirigés par une femme en insécurité alimentaire modérée et sévère est plus élevée que celle des ménages dirigés par un homme (écart de près de 10%). Ces ménages sont souvent en mesure d'assurer uniquement un repas par jour à leur famille<sup>33</sup> et font plus recours aux stratégies de crise et d'urgence. Avant le conflit, ces ménages représentaient 21,8% des ménages centrafricains,<sup>34</sup> mais cette proportion a augmenté durant le conflit, car plus d'hommes ont pris les armes, sont décédés ou ont dû fuir.

L'élevage a aussi fortement été affecté par le conflit : les couloirs de transhumance sont contrôlés par les groupes armés, les conflits entre éleveurs et agriculteurs se sont exacerbés, les pillages des animaux ont augmenté ou les animaux ont dû être abandonnés pour fuir le conflit, et les services vétérinaires ne sont plus accessibles. Les animaux appartiennent en général aux hommes (gros bétail, petits ruminants, cobaye), tandis que la volaille appartient en général aux femmes.

La pêche en RCA est traditionnelle et artisanale. Elle est considérée comme un métier de subsistance pratiquée par des personnes issues d'une famille par tradition de pêcheurs. Les matériels et les équipements sont artisanaux. La pêche fluviale a été affectée de manière importante par le conflit. L'aquaculture et la campagne de pêche au filet qui occupe les hommes et les garçons n'a pas été possible dans certaines zones pour des raisons d'insécurité. Certains centres de production piscicoles ont été pillés ou ont dû être abandonnés. Hommes et femmes travaillaient dans ces centres piscicoles, mais les équipements et infrastructures appartiennent aux hommes. La vente des poissons est en général faite par les femmes.

La transformation agroalimentaire est peu développée en RCA, et est réalisée majoritairement par les femmes. Certains produits sont liés à l'huile, la savonnerie, la farine, l'alcool, le poisson fumé ou salé. Les équipements sont rudimentaires, et la transformation agroalimentaire reste en général à petite échelle. Les équipements appartiennent en général aux hommes, mais ce sont les femmes et les enfants qui les utilisent pour la transformation.

Les femmes composent la majorité des commerçants centrafricains (plus de 80%) mais très peu d'entre elles ont accès au capital, limitant le potentiel de développement de leur activité économique<sup>35</sup>. Les grossistes, en revanche, sont majoritairement des hommes. Le conflit a un profond impact sur les

---

<sup>31</sup> Enquête Nationale sur les Monographies Communales 2016 ; RCA/Banque mondiale; 2017 ; Page 30

<sup>32</sup> BAFD, 2012. Profil Genre de la République Centrafricaine

<sup>33</sup> OCHA, Evaluation des besoins humanitaires. RCA, 2014 (révisé)

<sup>34</sup> BAFD, 2012. Profil Genre de la République Centrafricaine

<sup>35</sup> RCA/OCHA, Evaluation des besoins humanitaires ; 2016

circuits commerciaux, avec des importantes répercussions sur l'écoulement des produits agricoles. L'insécurité fait que les femmes ne puissent pas accéder au marché pour écouler leur production. Aussi, les grossistes n'ont pas pu accéder à certaines zones de production, car leurs camions sont pillés ou volés. Le coût des produits et du transport s'est beaucoup élevé, ainsi que le prix des aliments dans les marchés.

Des infrastructures des marchés ont été détruites pendant le conflit. Certaines vendeuses n'osent pas parcourir des longues distances avec leurs marchandises de peur d'être pillées sur la route, ou de rentrer en conflit avec les autres commerçantes à conséquence de la concurrence. Elles décident parfois de vendre leurs marchandises au bord de la route. Cela étant illégal, elles peuvent se faire réquisitionner les produits, recevoir une amende ou être arrêtées.

La destruction des marchés a aussi affecté tous les métiers qui les entouraient, et qui occupent un grand nombre des femmes et des jeunes. Par exemple, les jeunes hommes chargent et déchargent les marchandises, les transportent, font le gardiennage du parking. Ces garçons désoccupés sont en risque de tomber dans la délinquance. Les filles aussi ont leur gagne-pain dans le marché. Elles vendent par exemple des beignets, font du marketing ou la coiffure. Sans ces emplois, elles sont plus en risque d'exploitations sexuelles et de prostitution.

Les associations et groupements informels liés à la production agricole et pastorale existaient en RCA avant la crise. La plupart étaient mixtes ou féminins. Mais durant le conflit les membres se sont éparpillés et les associations et groupements ne sont plus fonctionnels. Les femmes s'organisent souvent en groupements et ont des systèmes traditionnels de solidarité, comme les tontines.

En général, les moyens de production agricoles, d'élevage et de pêche, d'aquaculture et des produits forestiers non ligneux appartiennent aux hommes. Ce sont eux qui prennent les décisions sur le processus de production, les moyens de production et l'utilisation des bénéfices. Les femmes s'occupent de la commercialisation, mais elles remettent souvent l'argent au mari. Celui-ci, parfois, leur donne une partie, pour l'alimentation et le ménage. Le Projet s'emploiera à contribuer de manière méthodique à la réduction de tous ces inégalités.

#### **- La redynamisation des organisations professionnelles**

Les événements militaro politiques des 20 dernières années ont largement fragilisé les organisations professionnelles. Les pillages qui leur ont succédé, ont causé beaucoup de dégâts sur les infrastructures de production (bâtiment de stockage des matières premières, locaux, équipements et matériels roulants, ...). Ainsi, dans le cas de la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC) par exemple, ces destructions ont mis à mal les dispositifs d'encadrement technique qui ne fonctionnent plus, ce qui a eu pour corollaire la faillite des petites exploitations du petit élevage, particulièrement celles des femmes membres de la FNEC.

Dans ce contexte, les activités d'élevage à cycle court des volailles, ovins, caprins et porc, qui représentent en théorie une alternative intéressante pour diversifier les revenus de l'éleveur et lutter contre la pauvreté, ont largement diminué. Alors qu'on comptait début 2010, 513 éleveurs de volailles, 140 éleveurs de porcs et 48 éleveurs de lapin et 44 éleveurs de petit ruminant, aujourd'hui, tout le dispositif de production est en reconstruction. Par ailleurs, l'augmentation des prix des intrants ne favorisent pas la bonne conduite des élevages. Les mortalités augmentent, les rendements diminuent, la rentabilité devient négative. Les aviculteurs, producteurs, cuniculteurs et éleveurs des petits ruminants se plaignent des difficultés auxquelles ils sont confrontés pour l'approvisionnement en poussins d'un jour, en géniteurs porcins et lapins, en aliments complets de bonne qualité et en intrants vétérinaires et zootechniques.

La FNEC est fortement intéressée à porter pour le compte d'ONU FEMMES la relance de la filière petit élevage, plus spécialement pour les femmes à Bangui et dans les Préfectures voisines. La FNEC est l'une des organisations de producteurs qui résistent aux crises. Elle s'est progressivement structurée et est capable de promouvoir l'approvisionnement des éleveurs en intrants ; organiser et structurer le milieu éleveur ; assurer la formation des éleveurs aux techniques d'élevage et à la commercialisation, en lien avec l'ANDE ; promouvoir l'éducation, l'alphabétisation et la santé des éleveurs et de leurs familles ; promouvoir l'intégration de l'élevage et la protection de l'environnement. La FNEC regroupe près de 300 Groupements repartis sur toute l'étendue du territoire centrafricain. Les associations affiliées sont entre autres l'Association Nationale des Groupements des Aviculteurs de Centrafrique (ANGAC) ; L'association Nationales des Éleveurs de Porcs (ANEP) ; l'Association Nationale des Éleveurs de Lapins de Centrafrique (ANELCA).

Le Projet va mettre en place une dynamique de relance de toutes les organisations de secteur de l'agropastoral.

**- Le renforcement des capacités de résilience des agricultrices face aux chocs issus des changements climatiques**

Une vulnérabilité élevée vient s'ajouter aux faibles niveaux de richesse et de consommation. Les ménages sont exposés à divers chocs et ne disposent pas de stratégies suffisamment efficaces. En effet, de nombreux ménages ont dû faire face au cours des 12 derniers mois à des phénomènes naturels tels que des sécheresses, des précipitations irrégulières ou des inondations. Le score de consommation alimentaire (FCS) des ménages ayant subi ces chocs au cours des 12 derniers mois est en moyenne inférieur à celui des autres. Les ménages sont soumis à une vaste panoplie de chocs, mais ils n'ont pas une résilience suffisante face à ces événements. Le manque de résilience nourrit le lien entre l'apparition des chocs et la baisse de la consommation alimentaire. Les ménages ont une faible capacité à s'adapter aux chocs futurs soit parce qu'ils ont épuisé leurs ressources, soit parce qu'ils n'ont jamais eu les ressources nécessaires pour commencer à renforcer leur capacité de résilience.

Pour faire face aux chocs, certains ménages recourent à des stratégies potentiellement préjudiciables : vente de la maison ou de terres ; mendicité ; pratique d'activités illégales ou à risque ; vente d'actifs productifs ou de moyens de transport ; réduction des dépenses non alimentaires essentielles ; retrait des enfants de l'école ; dépense de l'épargne ; emprunt auprès d'un prêteur ou d'une banque ; vente de biens domestiques ; déplacement d'un membre de la famille pour chercher du travail...

Les stratégies potentiellement préjudiciables d'adaptation aux pénuries alimentaires montrent une capacité de résilience plus faible face aux chocs futurs, due à une baisse des ressources ou à une augmentation des dettes par exemple, ou une réduction de la productivité future, y compris la formation de capital humain, en cas de vente d'actifs productifs.

Près d'un ménage sur cinq a dépensé ses économies ou emprunté de l'argent au cours des 30 derniers jours pour faire face aux crises. Mais le plus frappant est qu'un plus grand nombre de ménages ne disposaient pas de ces ressources. Environ un ménage sur trois n'a pas d'épargne et environ la même proportion n'a pas de biens domestiques à vendre pour faire face au manque de nourriture. L'absence d'actifs productifs ou de moyens de transport à vendre va de pair avec l'absence de biens domestiques. Alors que 10 % des ménages ont vendu un actif productif pour faire face au manque de nourriture, 42 % ne disposaient pas de ces ressources à vendre. De sorte que globalement, au moins 52 % des ménages auraient déjà eu recours à cette stratégie particulière d'adaptation aux crises.

Les groupes communautaires peuvent être un vecteur de soutien mutuel, mais l'adhésion des ménages à des groupes communautaires est généralement faible. C'est pourquoi ces groupes ne constituent

probablement pas une stratégie d'adaptation pour les ménages en RCA. En dehors de l'épargne, de l'emprunt et de la vente d'actifs, les groupes communautaires peuvent également servir de canal de soutien mutuel et d'échange permettant aux ménages de faire face aux chocs, mais ceux-ci sont peu impliqués dans ces groupes communautaires semi-formels. Seuls 24 % des ménages des zones urbaines et 38 % des ménages des zones rurales ont un membre affilié à un groupe communautaire (Enquête Nationale sur les Monographies Communales 2016 ; RCA/Banque mondiale ; 2017). L'appartenance à ces groupes communautaires a toujours été faible et la proportion de ménages affiliés à un groupe ou une association communautaire n'a pas changé depuis 2012. L'adhésion aux tontines, petits programmes d'épargne collective, est également faible et environ un ménage sur cinq faisait partie d'une tontine au cours des six derniers mois.

Au-delà du renforcement des capacités des femmes en techniques agricoles et d'élevage résilientes aux changements climatiques, le Projet formulera des mécanismes adaptés pour faire face aux différents chocs à des ménages. La mutualisation des ressources et des opportunités au travers des groupes communautaires mieux structurés et fonctionnement de manière professionnelle sera expérimentée.

## ii. PRINCIPAUX RÉSULTATS DU PROJET

La réponse aux facteurs et contraintes identifiés au niveau du contexte et de l'analyse du conflit est articulé autour de trois résultats majeurs :

**RÉSULTAT 1 : D'ici à 2021, les principales bénéficiaires du Projet (femmes et filles issues des communautés hôtes, associées aux groupes et conflits armés, déplacées, retournées et rapatriées, sociétés coopératives des femmes) ont renforcé entre elles et dans leurs communautés respectives la cohésion sociale et un plaidoyer en faveur d'un environnement favorable aux agricultrices (y compris l'accès à la terre) a été engagé**

Comme indiqué, les différentes crises et autres chocs résultant des changements climatiques ont eu pour conséquence néfastes de créer un climat de méfiance et parfois de déviance entre les communautés, des personnes ont été divisées, séparées parfois contraintes à un déplacement interne ou à l'étranger comme des réfugiés. Certaines femmes et filles ont été associées à des groupes ou conflits armés et peinent à se faire accepter de nouveau par leur communauté originale ou auprès des communauté hôtes. S'engager dans un processus d'autonomisation économique suppose au préalable que la confiance a été restaurée et que les communautés ont une ferme volonté de mettre en place des mécanismes de promotion de la cohésion sociale et la réconciliation nationale pour que plus jamais les germes de la division et de la haine ne soient semés parmi elles. C'est pourquoi le Projet entend développer des actions de cohésion sociale avant d'envisager les dynamiques de plaidoyer en faveur d'un cadre juridique qui garantit l'égal accès aux opportunités économique entre les femmes et les hommes y compris le droit d'accéder à la propriété foncière.

**Produit 1.1 : Les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les femmes et filles s'impliquent massivement dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires et la promotion des droits des femmes et filles facteurs de consolidation de la paix**

**Activité 1.1.1.** : Organiser des initiatives de renforcement du dialogue et la coopération entre différentes catégories sociales autour des campagnes de dialogue et d'échange inter/intra-communautaires ainsi que des séances des travaux d'intérêt communautaire ;

**Activité 1.1.2** : Organiser des activités sportives et culturelles de renforcement de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale (marche sportive, tournoi de football, foires gastronomiques, danses traditionnelles, Théâtre participatif, caravane de paix)



**Activité 1.1.3 :** Renforcer les capacités des leaders d'influence d'opinion, cadres déconcentrés de l'Etat, acteurs communautaires de consolidation de la paix (leaders traditionnels locaux et religieux, les comités de paix et les représentantes des filles et des femmes) sur la gestion des conflits liés au foncier, les concepts de genre et l'accès des femmes à la répartition des terres ainsi qu'aux mécanismes et techniques de résolution des conflits et d'alerte précoce et réponse rapide.

**Produit 1.2 :** Les acteurs nationaux se mobilisent pour la promotion d'un environnement protecteur des droits des agricultrices y compris l'accès la propriété foncière

**Activité 1.2.1. :** Réaliser une étude de référence du projet (sur les conditions de production et diffusion de données statistiques régulières, fiables et désagrégées selon le sexe et d'autres paramètres pertinents dans le secteur agricole) pour renseigner les cibles et confirmer les indicateurs du projet qui constitueront les données de base du projet.

**Activité 1.2.2.** Élaborer et vulgariser des chartes locales de gouvernance foncière garantissant et protégeant les droits fonciers des femmes.

**Activité 1.2.3. :** Organiser des activités de plaidoyer et de renforcement des capacités des responsables centraux et des parlementaires dans la perspective de la réforme de la loi sur le régime foncier en RCA pour le rendre sensible au genre

**Activité 1.2.4. :** Organiser une campagne nationale de communication pour les changements de comportements en vue de mobiliser les acteurs clefs autour des dynamiques d'affectation des terres aux agricultrices et coopératives des femmes.

**RESULTAT 2 : D'ici la fin du Projet, la productivité et la rentabilité des femmes et des filles vulnérables des communautés hautes et victimes des violences liées aux conflits impliquées dans les filières animales, végétales, piscicoles et de pêche durables et résilientes aux changements climatiques se sont accrues**

**Produit 2.1 :** Les femmes et filles vulnérables des communautés hautes et victimes des violences liées aux conflits ont un accès accru aux intrants et équipements de production agricoles ainsi qu'au aux informations et aux services de vulgarisation des pratiques agricoles adaptées au changement climatique

**Activité 2.1.1 :** Acquérir et distribuer des kits agricoles aux groupements de producteurs féminins

**Activité 2.1.2 :** Appuyer l'acquisition des intrants agricoles pour les femmes et les filles

**Activité 2.1.3 :** Organiser des séances de renforcement des capacités des bénéficiaires sur les bonnes pratiques agricoles et les stratégies d'adaptation au changement climatique sur la gestion des coopératives, l'alphabétisation fonctionnelle, la vie en communauté, et les filières agricoles en fonction des besoins, la labélisation la gouvernance des organisations et des filières, le leadership associatif etc.

**Produit 2.2 :** Les principales bénéficiaires du Projet sont structurées au sein des coopératives, organisations professionnelles et interprofessionnelles de filières performantes

**Activité 2.2.1. :** Promouvoir des initiatives de consolidation des organisations de producteurs, coopératives, groupements et fédérations dans les filières et zones ciblées

**Activité 2.2.2.** : Apporter une assistance technique d'appui à la structuration et au fonctionnement des organisations professionnelles interprofessionnelles

**Activité 2.2.3.** Production et diffusion d'un guide de gestion d'une organisation interprofessionnelle

**~~RÉSULTAT 3 : D'ici la fin du Projet les principales bénéficiaires ont accès aux services et produits financiers adaptés ainsi qu'à la plateforme numérique BuyFromWomen.~~**

Avril 2021 : Dans son plan initial, le résultat 3 se focalisait sur une initiative pilote, l'installation de la plateforme numériques BuyFromWomen en RCA, afin de faciliter la vente des productions des femmes bénéficiaires du projet. Cependant, les restrictions internationales mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 ont complexifié ce processus. L'acquisition des équipements auprès des fournisseurs (étrangers) est devenue impossible compte tenu des confinements et des fermetures des structures en vigueur. Par la suite, et malgré la réouverture progressive des frontières, les délais d'acquisition de matériel, de planification des évaluations techniques, puis d'installation et de formation des bénéficiaires rendent impossible la finalisation du processus avant la fin de l'année 2021.

Aussi, ONU Femmes et la FAO, en concertation avec les partenaires nationaux, sont convenus de réajuster leur stratégie, en remplaçant les plateformes numériques par des plateformes agricoles respectueuses de l'environnement. Ces plateformes, qui seront des Centres Agroécologiques Pilotes, permettront de former les femmes sur de nouvelles techniques mais aussi pour la fabrication d'engrais et d'intrants utilisables en agriculture biologique. La reformulation du résultat 3 ainsi que de ses produits visent à refléter les changements effectués dans la mise en œuvre du projet.

**RESULTAT 3 (Nouveau) : D'ici la fin du Projet les principales bénéficiaires ont accès aux services et produits financiers adaptés et ont renforcé leurs capacités sur les EMF, l'agriculture biologique et l'agroécologie.**

**Produit 3.1 : Des partenariats sont conclus avec des EMF pour la fourniture aux bénéficiaires des services et produits financiers adaptés**

**Activité 3.1.1.** : Mettre en place un fonds d'appui à la réduction des écarts genre (FAREG) sous la forme d'une ligne de financement, de crédits rotatifs ou de garantie des crédits aux agricultrices rurales.

**Activité 3.1.2.** : Identifier les EMFs, les produits existants et des initiatives de micro-financement des activités des femmes dans les localités du projet et faire des propositions des produits adaptés aux besoins des femmes

**Activité 3.1.3.** : Organiser des voyages internationaux de partage d'expérience, des bonnes pratiques et de capitalisation avec les femmes du Mali et du Sénégal

**Produit 3.2 : Les bénéficiaires reçoivent un encadrement pour accéder aux facilités de crédits et développer la culture de l'épargne ainsi que des compétences entrepreneuriales et managériales**

**Activité 3.2 .1.1** : Apporter une assistance technique à l'élaboration de 50 Plans d'affaires des sociétés coopératives et autres groupements des femmes.

**Activité 3.2.2** : Concevoir et mettre œuvre des programmes de formation et de renforcement des capacités visant à aider les promotrices à améliorer leurs compétences en matière de gestion financière

~~**Produit 3.3 : Les bénéficiaires ont un accès aux équipements et matériels adaptés et leurs capacités ont été renforcées à l'utilisation de la plateforme numérique BuyFromWomen**~~

**Produit 3.3 (Nouveau) : Les bénéficiaires ont accès aux équipements et matériels adaptés et leurs capacités ont été renforcées dans l'agriculture biologique et l'agroécologie.**

~~**Activité 3.3.1. (Ancien) : Acquérir et distribuer des équipements et matériels indispensable pour l'utilisation de de la Plateforme BuyFromWomen**~~

**Activité 3.3.1. (Nouveau) : Construire des centres pilotes d'apprentissage des femmes sur la fabrication des engrais biologiques, équipés des kits solaires.**

**Activité 3.3.2 : Signature des conventions avec les opérateurs de téléphonie mobile pour la fourniture des services indispensable au fonctionnement du Centre.**

~~**Activité 3.3.3 (Ancien) : Organiser des Ateliers de formation pratique sur l'utilisation de la Plateforme BuyFromWomen.**~~

**Activité 3.3.3 (Nouveau) : Organiser des Ateliers de formation pratique sur l'alphabétisation fonctionnelle et la fabrication des engrais biologiques.**

- b) **Fournir une théorie du changement pour le projet**  
– expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement. (Note : Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

**Si** la production et la productivité des agricultrices ainsi que leur résilience face au changement climatique se sont améliorées ; **Si** les agricultrices et promotrices ont un meilleur accès aux marchés et aux segments les plus rentables des chaînes de valeur ; et **Si** les agricultrices et promotrices ont un meilleur accès aux services et produits financiers adaptés de proximité ; et si les acteurs nationaux se mobilisent pour la promotion d'un environnement protecteur des droits des agricultrices et promotrices y compris leurs droits fonciers; **Alors les promotrices d'exploitations agricoles familiales sont autonomes économiquement et résilientes face au changement climatique ; parce que les causes profondes et les facteurs de discrimination entre les sexes dans l'agriculture et de vulnérabilité face aux effets du changement climatique ont été éliminés.**

- c) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

- d) Le **ciblage des bénéficiaires** et le **ciblage géographique** du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

### Zones géographiques du projet :

La République centrafricaine est un pays enclavé, d'une superficie de 623 000 km<sup>2</sup>. Le climat est équatorial, chaud et humide, avec deux saisons distinctes : la saison sèche et la saison des pluies. Les précipitations annuelles varient entre 800 mm au nord et 1 600 mm au sud, tandis que la température annuelle va de 15°C au sud et monte à 38°C au nord. Les perspectives climatiques futures prévoient un réchauffement de 1,4 à 2,2°C. Sur le plan écologique, la végétation est constituée de forêts tropicales, de zones semi-désertiques au nord-est, et la plus grande partie du pays est recouverte d'une végétation de savane. La RCA est située près de l'équateur, la majorité du territoire se trouvant entre 3 et 11 degrés au nord de l'équateur. Il y a un immense système fluvial, la rivière Ubangi étant un affluent du fleuve Congo. La RCA fait partie de la forêt du bassin du Congo au sud. Outre les différences climatiques et écologiques, les zones géographiques des sites du projet sont principalement déterminées par l'axe de conflit, à savoir les zones de conflit et les zones non conflictuelles qui se superposent aux zones écologiques et climatiques. En conséquence, deux sites ont été identifiés pour le projet : Béréngo, Bambari. Ils seront validés avec les parties prenantes.

La logique sous-jacente à cette dichotomie dans la sélection des sites du projet est présentée ci-dessous.

**Béréngo** n'est pas une zone de conflit, les moyens de subsistance de la communauté n'y sont pas perturbés et les institutions locales sont intactes. À l'inverse, **Bambari** est une zone de conflit sensible, avec des combattants et des anciens combattants, et une forte présence militaire ainsi que de l'ONU et d'ONG/ONGI. Elle est une source majeure de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, alors que Béréngo est une zone accueillant des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

### Principaux bénéficiaires du projet :

La participation des partenaires a permis de mener des analyses contextuelles, tenant compte des besoins de ces personnes et de leurs avis pour définir les rôles et responsabilités des partenaires de mise en œuvre. Les consultations menées à Bambari comme à Béréngo, a permis d'identifier les bénéficiaires potentiels de ce projet, y compris : **Femmes et filles issues des communautés hôtes, associées aux groupes et conflits armés, déplacées, retournées et rapatriées, ainsi que des sociétés coopératives des femmes.** À Béréngo spécifiquement, l'appui technique des ONG et des institutions gouvernementales a été signalé comme crucial pour améliorer la production agricole, en particulier pour les cultures à haute valeur ajoutée telles que le riz, le manioc et le maïs. Ces engagements servent de base pour différents acteurs. Les bénéficiaires du projet seront donc les femmes et les filles de la région de Bambari, qui est une zone de conflit. Les autorités gouvernementales locales chargées directement du cadastre foncier et de la fourniture de services en bénéficieront également.

- Bénéficiaires directs recevant de l'aide (formation, kits, structuration, terres) : 1 000 (femmes 80 %, filles 10% et garçons 10 %). Les bénéficiaires seront sélectionnés par un comité de sélection installé à Bambari et à Béréngo, dirigé par des femmes, des filles et des représentants de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ainsi que par les autorités communales/coutumières. La sélection reposera sur des critères préalablement définis par l'équipe du projet et les membres du comité de sélection (comprenant les communautés hôtes, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les anciens combattants, les femmes et les filles touchés par les conflits).
- Les bénéficiaires directs recevant une formation à l'utilisation rationnelle des terres agricoles et des habitats naturels, ainsi que des outils pour leur gestion et leur réglementation (autorités locales, autorités traditionnelles, chefs de village, chefs religieux, maires, employés municipaux) : 500.
- Les bénéficiaires indirects profitant de la mise en place de réglementations et de la promotion de l'accès aux terres agricoles (population locale) sont estimés à 50 000 habitants.

<b>Caractère distinctif des sites de terrain</b>
--

<b>Zones de conflit</b>	<b>Zone non conflictuelle</b>
Accueil par les communautés locales des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays	Sources des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
Systèmes de subsistance non perturbés par les conflits	Caractérisées par des combattants, anciens combattants
Les institutions locales et les groupes sociaux sont encore intacts	Les systèmes de subsistance ont été perturbés
Présence limitée de l'ONU, de l'armée, etc.	Les institutions nationales et locales sont perturbées
	Forte présence militaire, de l'ONU, des ONG/ONGI

### III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

L'ONU Femmes et la FAO sont les bénéficiaires directes et les partenaires de mise en œuvre sont le Ministère de la Promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfance, le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (avec l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole - ACDA), le Ministère de l'Environnement et du Développement durable (avec l'Agence National de Développement de l'Elevage - ANDE), le Ministère de l'Action humanitaire et de la Réconciliation nationale, le Ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel et les organisations de la société civile. ONU Femmes assurera la fonction du chef de file en raison de son leadership sur les questions de la femme et des filles de manière générale et ses interventions programmatiques dans ce domaine. En outre, il dispose d'une équipe constituée de staff nationaux et international et, actuellement basée à Bangui, avec des fréquents déplacements sur le terrain.

Le Programme ONU Femmes en RCA a déjà piloté plusieurs programmes entre autres : quatre Projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la Paix (PBF), notamment le Projet PBF.1 « *Promotion de la participation politique et leadership des femmes dans la consolidation de la paix* »; le Projet PBF.2 « *Femmes arbres de paix pionnières de la gouvernance locale inclusive* », le projet PBF.3 « *Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale* » et le Projet PBF.4 « *Appui aux victimes et aux populations centrafricaines pour accéder à la justice et à la vérité* » ; deux projets financés par le Gouvernement du Japon « *Support to Transitional authorities in Central African Republic to strengthen women's participation in peace and security and assistance to women and girls affected by conflict* » et « *Support to inclusive Disarmament, Demobilization, Reintegration (DRR) and Gender responsive humanitarian response in CAR* », un projet sous financement Gouvernement du Canada « *Programme pour la promotion du leadership et la participation des femmes dans la vie politique et publique en République Centrafricaine (RCA)* » plusieurs initiatives sous fonds propres de l'organisation et un Projet financé par le Fonds Multipartenaire des Nations Unies pour la Sécurité Humaine (UNTF/HS), le « Projet

Sur l'ensemble de ces Projets, trois sont des projets conjoints avec la FAO dont deux (2) sous le Lead de ONU Femmes [notamment PBF1 et Japon1] et un (1) sous le lead du PNUD avec ONU Femmes et la FAO comme Agences d'exécution.

Il est reconnu que, pour des interventions catalytiques, un meilleur engagement des autorités nationales et acteurs de la société civile est nécessaires pour l'atteinte des résultats escomptés. C'est ainsi que ONU Femmes a développé des partenariats privilégiés avec la MINUSCA, et les agences des Nations Unies en RCA, les entités gouvernementales et publiques (Présidence de la République, Ministère de



la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant, Ministère de l'Action Humanitaire et de la Renonciation Nationale, Assemblée Nationale, l'Autorité Nationale des Elections, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Ministère de la Justice, Université de Bangui etc.) et plusieurs plateformes des organisations de la société civile dont entre autres : l'OFCA, l'ONG Levier Plus, l'ONG APSUD, la Maison de la presse et des Journalistes, le RELFECA, le RFEAMP, PFC, FADAEC, AFJC, MJP, CNJ, G23, Forum des Femmes Parlementaires, etc.

Les interventions de ONU Femmes en RCA couvrent les préfectures suivantes : Préfecture de l'OUAKA (BAMBARI), Préfecture de la Lobaye (Mbaïki avec Béréngo comme un des villages), Préfecture de la Mambéré Kadéï (Berberati et Carnot), Préfecture de Sangha Mbaéré (Nola), Préfecture de l'OMBELLA M'POKO (BANGUI), Préfecture de la HAUTE-KOTTO (BRIA), Préfecture de NANA-GRIBIZI (KAGA.BANDORO), Préfecture de l'OUHAM (BOSSANGO) et Préfecture de la Nana Mambéré (Bouar).

Le mandat de la FAO est d'améliorer les niveaux de nutrition et de libérer l'humanité de la faim. Ceci grâce à l'agriculture durable et au développement rural. La FAO est un ancien partenaire de la RCA qui dispose d'une grande expérience d'intervention en matière de développement agricole dans le pays. Au niveau institutionnel dans le pays, la FAO a élaboré son cadre de programmation pays (CPP) avec trois axes stratégiques : (i) Appui institutionnel ; (ii) Résilience ; et (iii) Relance agricole. Elle a aidé le Gouvernement à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) à établir une feuille de route (Plan d'actions) pour la période transitoire 2016-2018 en lien avec la version actualisée du Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN), élaboré sur la base de la Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (SDRASA). En réponse à la crise récurrente centrafricaine, la FAO a mené, depuis 2013, des actions immédiates en termes des opérations d'urgence contribuant à la survie des populations. Elle a mis en place, à Bangui, une équipe multidisciplinaire avec l'appui du bureau régional pour l'Afrique et du siège. Quatre sous bureaux ont été ouverts dans les villes de Bossangoa, Bouar, Kaga-Bandoro et Bambari pour toucher les zones les plus affectées du pays. La FAO distribue, à travers les ONG et agences de l'Etat partenaires, des intrants agricoles aux hommes et aux femmes dans les zones les plus affectées pour leur permettre de semer la paix et de restaurer les moyens d'existence des populations.

La FAO a mobilisé d'importantes ressources financières pour toucher environ 150 000 ménages vulnérables à travers son Plan de Réponse Stratégique Révisé afin de reconstruire la résilience des communautés affectées par la crise. En relation avec son objectif stratégique 5 qui vise à bâtir la résilience des moyens d'existence des populations avant, pendant et après les chocs, la FAO a lancé un appui permettant l'articulation des réponses d'urgence à court terme à des stratégies à moyen et long terme. Cette démarche permettra ainsi, aux ménages, de développer une résilience aux chocs et aux crises sur la base de leurs capacités économiques recouvrées et améliorées avec une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

La FAO est coleader du "Cluster Sécurité Alimentaire" pour lequel elle travaille en étroite collaboration avec les partenaires pour améliorer les réponses aux besoins urgents en matière de sécurité alimentaire et conditions de vie. Elle coordonne régulièrement des visites de terrain conjointes avec les partenaires dans les zones affectées pour évaluer la situation alimentaire et les besoins des populations affectées par les conflits. Une évaluation de la situation du système semencier est en cours.

L'avantage comparatif de la FAO en République centrafricaine réside dans sa présence de long terme dans le pays, sa collaboration avec les agences techniques nationales au niveau national et à travers son réseau de bureaux de zone. La FAO possède une expertise unique sur l'approche des Caisses de résilience, mise en œuvre dans le pays dès le début de la réponse à la crise centrafricaine et dispose du savoir-faire pour assurer une formation de qualité sur cette approche. La présence permanente de la FAO en Centrafrique, depuis de nombreuses années et son ancrage de proximité avec les organisations opérant sur le terrain lui ont permis de tisser des liens étroits avec les Ministères de l'agriculture et du développement rural, de l'élevage et de la santé animale, de l'environnement, des eaux et forêts, chasse et pêche, ainsi que de celui en charge des affaires sociales, tant au niveau national que local. Cela a

permis d'établir un réseau de confiance et de partenariat avec de nombreuses ONG locales et internationales actives au plus près des populations. Cet appui s'est également associé à celui des autres agences du Système des Nations Unies intervenant dans les secteurs complémentaires à la sécurité alimentaire, tels que l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la santé, la nutrition et la protection, afin de favoriser les synergies et accentuer l'impact des interventions dans les zones communes d'interventions. Au courant de l'année 2017-2018, la FAO en Centrafrique a signé des contrats de partenariat avec 54 différentes organisations : deux agences des Nations Unies, 14 ONG internationales et 38 ONG nationales. En outre, la FAO dispose d'une équipe composée d'internationaux seniors et d'experts nationaux, qui sera consacrée au projet. Ce personnel, basé à Bangui, fera de fréquents déplacements sur les sites du projet. En plus, des experts nationaux sont également basés à Bambari, dans le sous-bureau FAO, qui couvre toutes les préfectures du Sud-est de la RCA, dont la Ouaka. Cette plateforme contribuera à l'organisation et à la facilitation des réunions de sensibilisations, d'information, de formations et de dialogues. Les partenaires potentiels, seront utiles pour mettre en place les activités dans le cadre de ce projet.

<b>Organisation bénéficiaire</b>	<b>Budget total dans l'année précédente</b>	<b>Sources principales du budget (donateurs etc.)</b>	<b>Emplacement des bureaux dans le pays</b>	<b>Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)</b>	<b>Experts techniques existants pertinents au projet</b>
<b>ONU Femmes</b>		<b>PBF, UNTFHS UNAIDS/UBRAF</b>	<b>Bangui</b>	<b>13</b>	<b>4</b>
<b>FAO</b>	<b>13 981 000 USD</b>	<b>PBF, ECHO, DFID, CHC</b>	<b>Bangui, Bambari, Bouar, Kaga-Bandoro</b>	<b>13</b>	<b>4</b>

- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez **l'annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.*

Le projet dans sa mise en œuvre va alterner les modalités d'exécution directe (DIM) par les agences récipiendaires (ONU Femmes et FAO) et les modalités d'exécution indirecte à travers certaines OSC partenaires de mise en œuvre de ONU Femmes et de FAO, en étroite coopération avec les départements ministériels techniques. Chaque partenaire récipiendaire (ONU Femmes et FAO) prendra la pleine responsabilité de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines conformément à ses procédures administratives et financières. Toutefois, le/la Coordonnateur (trice) Général (e) du Projet prendra toutes les dispositions pour une meilleure gestion des ressources mises à la disposition de chacune des agences récipiendaires.

La Coordination Générale et le suivi évaluation du projet seront assurés par ONU Femmes qui est le chef de file du consortium de mise en œuvre du Projet.

Pour ONU Femmes, quatre personnes seront affectées sur le projet :

- Un(e) Expert(e) en TIC (SB3 100% des 18 mois) appuiera également l'application des TIC dans les activités du projet – en particulier la création et la gestion de la plateforme informatique « BuyFromWomen », qui met les vendeurs en relation avec les acheteurs –, supervisera les formations d'alphabétisation numérique et utilisera des applications informatiques pour promouvoir des activités communautaires et mener des initiatives de sensibilisation ainsi que l'organisation sociale de coopératives et d'activités de cohésion sociale et de consolidation de la paix. L'Expert(e) National(e) en TIC sera recruté une fois que le financement est obtenu ;
- Une Chargée de Projet Genre, Spécialiste en agriculture et autonomisation économique des femmes (SB4 - 100% des 18 du temps mois). Elle sera responsable de la planification, de la gestion de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. Elle est déjà recrutée et prête à être affectée sur le projet ;
- Ils travailleront sous la supervision directe du Chargé de Programme Genre, Relèvement économique et action humanitaire (SB5 - 25% du temps des 18 mois) qui veillera à l'harmonisation avec les autres programmes en cours d'ONU Femmes et les politiques nationales et assurera la coordination du projet avec la FAO et les autres acteurs impliqués dans le processus ;
- L'associé administratif et financier, qui fournira un appui opérationnel à la gestion du projet.

Le Coordonnateur de Programme de ONU Femmes RCA (P5) assurera la coordination générale du projet. Les bureaux de pays en RCA participeront à la mise en œuvre.

Pour sa part, la FAO contribuera à la mise en œuvre du projet à travers l'équipe (staff déjà en place) ci-après, qui est basée à Bangui et responsable de l'appui aux activités genre. Il s'agit de :

- Un (1) Expert National en Association Villageoise d'Épargne et de Crédit et Champs Écoles Paysans
- Expert National Agronome spécialiste des TIC,
- Un (1) Expert National spécialiste des bases de données,
- Un (1) Assistant Administratif et financier,

Le staff du sous bureau FAO de Bambari, sera mobilisé pour appuyer l'équipe de Bangui durant toute la phase de mise en œuvre du projet. L'équipe de la FAO, qui possède une grande expérience des zones de conflits sensibles, fournira un appui technique essentiel et s'appuiera sur ses réseaux et sur les enseignements tirés pour faciliter la mise en œuvre du projet.

Le personnel affecté au Projet par Agence :

- **ONU FEMMES**

N°	POSITION	GRADE	%	MONTANT TOTAL EN USD (24 mois)
1	<b>Coordonnateur de Projet,</b>	Chargé de Programme, SB5	25%	
2	<b>Chargée de Projet</b>	Experte Nationale, SB4	100%	
3	<b>Expert(e) en TIC</b>	Spécialiste national, SB3	100%	
4	<b>Assistant AdminFin</b>	Spécialiste national, SB3	35%	
<b>TOTAL</b>				

- **FAO**

N°	POSITION	GRADE	%	MONTANT TOTAL EN USD
1	Chef de projet	Spécialiste national	100	

2	Expert agronome	Expert national	100	
3	Expert(e) en base de données	Spécialiste national	50	
4	Assistant Admin/Finance	Spécialiste national	100	
<b>TOTAL</b>				

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l’approche proposée pour mettre à jour les risques et l’ajustement des activités du projet. Inclure le principe “ne pas nuire” et de mitigation des risques.

<b>Risques</b>	<b>Probabilité (haute, moyenne, faible)</b>	<b>Gravité de l’impact sur le projet (haut, moyen, faible)</b>	<b>Stratégie d’atténuation (et personne/unité responsable)</b>
<b>Risque politique</b> : La résurgence des conflits, l’instabilité politique et les difficultés d’accès aux zones du projet empêchent le bon déroulement des activités et l’échec des accords de paix	Moyenne	Haute	Observer de façon continue l’évolution de la situation sécuritaire et élaborer des scénarios et des stratégies d’adaptation relatives et en informer régulièrement le PBSO
Mobilité du personnel des institutions bénéficiaires	Moyenne	Moyenne	Approche participative pour favoriser une appropriation institutionnelle ;
<b>Risque programmatique</b> : la Mobilité du personnel impliqué dans la mise en œuvre du projet (agences partenaires)	Haute	Moyenne	Coordination étroite et continue entre les partenaires ; Document du projet détaillé et partagé, pour assurer la cohérence dans la mise en œuvre ; Meilleure appropriation du projet par toutes les parties prenantes, surtout la partie nationale.
<b>Programmatique</b> : Faible capacité des bénéficiaires à utiliser les outils (Drone, Téléphone) [Synergie avec les activités d’alphabétisation. ), le manque de banque et d’institution financière.	Haute	Moyenne	Renforcement des capacités des bénéficiaires et recrutement, dans le cadre du projet d’un(e) d’un Expert(e) TIC pour l’encadrement et l’accompagnement des bénéficiaires. Cet(te) Experte(e) renforcera les capacités des Agents de Développement Agricoles qui sont des cadres de l’Etat affectés dans chaque zone du Projet et qui apportera feront un suivi régulier des bénéficiaires
Risque technique Cycle de pluviométrie et la quantité de pluie peuvent avoir problème	Haute	Faible	Distribution de semences et des animaux d’élevage de variétés/espèces adaptées aux conditions des zones d’intervention et renforcement des connaissances techniques

			des bénéficiaires, ainsi que du respect du calendrier agricole et des connaissances sur la gestion des maladies (vaccination obligatoire) et des ravageurs des cultures et des animaux.
Stabilisation des bénéficiaires IDP dans les zones de projet	Haute	Haute	(i) Envisager le recours à des partenaires (ONG et structures paraétatiques) ayant un bon encrage au niveau local, (ii) s'appuyer sur les bureaux de terrain de la MINUSCA, (iii) si nécessaire, y déployer une expertise technique appropriée pour l'encadrement technique nécessaire (Équipes du projet).
Résistance au changement par manque de volonté politique et du fait des blocages créés par la culture et les traditions	Moyenne	Haute	Implication des autorités, au niveau politique et opération, en vue d'une appropriation collective de la démarche et l'adhésion à la vision d'autonomisation économique grâce à une agriculture résiliente au changement climatique.

- d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Un plan de suivi-évaluation conjoint sera développé selon les principes de la Gestion Axée sur les Résultats. Une fois validé par les Agences récipiendaires, ce plan sera mis en œuvre de façon conjointe en vue de mener les actions de suivi et évaluation en termes de missions conjointes sur le terrain, le chronogramme des missions, les outils et moyens de collecte de données et informations, etc. Une base de données sera développée pour renseigner les indicateurs de façon périodique et informer toutes les parties prenantes sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet. La structure d'accompagnement et de suivi du projet se trouvera à deux niveaux :

- **Comité de Pilotage au niveau stratégique :**

Sous le Lead du Ministère du Plan et de la Coopération et réunissant le Ministère de la Promotion de la Femme de la Famille et de la protection de l'Enfant, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale, Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale, le Ministère de l'Environnement et du Développement durable, l'ONU Femmes, la FAO, les Représentants des Agences et autres structures de l'Etat impliqués, les Représentants des ONG partenaires de mise en œuvre, les représentants des organisations féminines et des organisations des filles ainsi que des leaders communautaires et religieux. Le Comité de pilotage qui se réunira sur une base trimestrielle est l'autorité décisionnelle qui donne les orientations stratégiques et assurera la supervision du programme. A cet effet, il assurera le suivi des progrès



accomplis, approuve les plans de travail et décide de toutes les mesures idoines pour lever les contraintes liées à la mise en œuvre du projet.

- **Comité Technique au niveau opérationnel :**

Réunissant, au niveau technique, le Coordonnateur du Projet, le Chargé du Suivi évaluation, l'équipe de mise en œuvre par Agence récipiendaire, ainsi que le personnel des OSC partenaires de mise en œuvre du Projet. Il se réunit chaque mois, pour suivre la mise en œuvre du projet et aborder d'éventuels obstacles à l'atteinte des résultats, et peut aussi tenir des réunions ad hoc selon les besoins. Le Comité technique, avec l'appui du Secrétariat du PBF en Centrafrique, s'assurera également du lien avec le portefeuille des projets PBF en RCA.

De façon concrète, le suivi et l'évaluation du projet se feront à travers les outils programmatiques des agences récipiendaires et les cadres de reporting périodiques du PBF. Il s'agira de :

- Les réunions trimestrielles du Comité de Pilotage pour donner les orientations au comité technique, revoir les rapports et entreprendre des révisions si nécessaires
- Les réunions mensuelles du Comité technique
- La production des rapports semestriels et rapports annuels utilisant les formulaires du PBF
- La production d'un rapport à mi-parcours élaboré par le Chargé du Suivi évaluation et du Reporting du Projet ;
- Un rapport d'évaluation finale par un cabinet indépendant
- Un rapport final incluant les leçons apprises et les bonnes pratiques.

Les agences partenaires (ONU Femmes et FAO) seront chacune impliquée dans la conduite du projet tout au long de sa mise en œuvre. Les différents produits et activités du projet étant étroitement liés et se renforçant mutuellement, il est indispensable que chaque partenaire en ait une vue d'ensemble.

Tout au long du projet, la Coordination du Projet utilisera une combinaison d'outils de suivi pour récolter des données permettant de mesurer les avancées, les obstacles rencontrés, et d'informer la stratégie de mise en œuvre pour qu'elle puisse être adaptée en cas de besoin. Les données, collectées par les Points Focaux et les partenaires, et agrégées par le Coordinateur de Suivi et Évaluation, seront désagrégées selon des critères spécifiques (lieu, sexe, âge, etc.) pour assurer une compréhension nuancée de l'impact du projet sur différents groupes.

Le suivi / l'évaluation du Projet intégrera l'approche de la Gestion Axée sur les Résultats et de la chaîne des résultats articulée à la théorie de changement. Les intrants et les activités planifiées devront conduire à la réalisation des produits et l'atteinte des résultats. Le suivi et l'évaluation seront réalisées par les équipes techniques des agences récipiendaires, sous la supervision et coordination de ONU Femmes (agence lead), laquelle mettra à profit son équipe d'appui au management. Ces équipes seront également en charge du reporting mandataire destinés au MPTF et PBSO (sur la base des visites du terrain et des rapports des ONG partenaires et du coordinateur national) tout en utilisant le format du PBF. L'équipe de suivi évaluation travaillera en étroite collaboration avec le secrétariat technique de PBSO en Centrafrique.

L'Expert (e) en suivi évaluation et reporting de ONU Femmes sera affecté à la mise en œuvre du Projet et sera chargé de la conception des outils de suivi évaluation, effectuera des missions de suivi, procédera à une évaluation à mi-parcours et prendra part aux réunions du comité de pilotage du Projet. Il travaillera pour toutes entités bénéficiaires du Financement et fera partie intégrante de l'Unité de Gestion du Projet basée à ONU Femmes.

Il est prévu des missions de suivi conjoint impliquant tous les acteurs de mise en œuvre du Projet notamment les agences récipiendaires, les Ministères Sectoriels impliqués, les OSC et le Secrétariat PBF. Cette approche permettra d'identifier les défis et risques potentiels en vue d'apporter des mesures correctives significatives pour l'amélioration de sa performance vers l'atteinte des résultats.

Par ailleurs, il sera conduit une étude de référence du projet pour renseigner les cibles et confirmer les indicateurs du projet qui constitueront les données de base du projet. Aussi, compte tenu du caractère innovant et pilote de ce projet, une étude CAP (Connaissances, Aptitudes et Pratiques) sera réalisée afin d'informer les prises de décision dans le choix et l'usage des services proposés ; confirmer la relation Changement Climatique/Conflit/Genre et la pertinence des services proposés sur les problèmes de conflit, de changement climatique dans une dynamique de dimension hommes/femmes comme acteurs/actrices de résolution de conflits. Du fait du caractère catalytique de ce projet, cette étude permettra de mobiliser plus de ressources pour la suite et sa mise à l'échelle.

Une évaluation finale sera organisée à la fin de la période de mise en œuvre du projet en vue de mesurer les progrès réalisés, les effets du projet et relever les bonnes pratiques et leçons apprises en vue de faire des recommandations. Cette évaluation appréciera aussi les forces et faibles de la gestion budgétaire du projet selon le critère de l'efficacité.

Un budget de 120,000.00 USD sera alloué aux activités de suivi/évaluation et d'audit dont 50 000 USD pour l'évaluation finale du projet et 30,000.00 USD pour l'audit.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

Dans la perspective de la pérennisation des acquis du projet, deux aspects méritent d'être soulignés :

1. Tout en contribuant à la réponse d'une agriculture résiliente au changement climatique, d'offre de moyen de subsistance et de création d'opportunité économique et de revenus pour les populations, notamment les femmes et les filles, le projet s'inscrit résolument dans une démarche de renforcement des capacités de résilience des collectivités à la base. Dans cette perspective, il met l'accent sur le renforcement des capacités et la responsabilisation des différents acteurs, tant au niveau déconcentré que décentralisé, et sur une gestion participative et inclusive, deux facteurs essentiels pour optimiser les résultats et leur pérennisation ;
2. Le projet consiste en un exercice pilote dans les zones de mise en œuvre et se veut catalytique pour mobiliser d'autres partenaires afin de renforcer et étendre les interventions dans les autres communes et préfectures. A cet effet, un effort régulier sera fait pour la capitalisation et la promotion des acquis du projet. Les acteurs déjà engagés dans les zones, ou d'autres zones sur la même thématique seront particulièrement mis à profit et informés des progrès du projet afin de s'assurer d'une complémentarité mais aussi afin de faciliter les opportunités de mise à l'échelle des initiatives entamées par le projet.

La stratégie de durabilité du programme emporte l'implication des entités étatiques notamment les Agences de l'Etat [ACDA - sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural ; ANDE - sous tutelle du Ministère de l'Elevage et de Développement de l'Animal ; les services de Cadastre au niveau local ; les animateurs sociaux sous tutelle du Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant ainsi que l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi. Les activités prévues dans ce projet sont, pour la plupart, inscrites dans les Plan d'Action de ces entités ainsi que leurs stratégies. Le renforcement des capacités de ces acteurs, prévu, dans ce projet, va leur permettre d'avoir les compétences nécessaires pour s'occuper du suivi des acquis du projet au-delà de sa période de mise en œuvre.

#### **IV. Budget du projet**

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money). Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième

tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

### **Cf. détails dans le fichier Excel.**

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

### **Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the between each RUNO and the MPTF Office.

#### **A Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

#### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives

and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

<b>Type of report</b>	<b>Due when</b>	<b>Submitted by</b>
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

<b>Timeline</b>	<b>Event</b>
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b><i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i></b>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

## **Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

### **Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

### Financial reports and timeline

Timeline	Event
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)



<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<b><i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i></b>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project

implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)

- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project<sup>36</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>36</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

**Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)**

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p><b>RÉSULTAT 1 : D'ici à 2021, les principales bénéficiaires du Projet (femmes et filles issues des communautés hôtes, associées aux groupes et conflits armés, déplacées, retournées et rapatriées, sociétés coopératives des femmes) ont renforcé entre elles et dans leurs communautés respectives la cohésion sociale et un plaidoyer en faveur d'un environnement favorable aux agricultrices (y compris l'accès à la terre) a été engagé. (215 000 \$ – 100 % GEWE)</b></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p>		<p>Indicateur 1 a : % de la population (% de femmes, % de filles) des zones cibles du Projet qui indiquent faire confiance au processus de cohésion sociale, réconciliation nationale et d'affectation des terres sensible au genre.</p> <p>Niveau de référence : TBD Cible : +65%</p>	<p>Rapport d'enquête monographique Évaluation finale du Projet Rapport d'inventaire</p> <p>Rapports d'activités/ semestriels</p>	
		<p>Indicateur 1 b : Existence du cadre légal garantissant l'accès des femmes à la terre et à la sécurité foncière</p> <p>Niveau de référence : Non Cible : Oui</p>	<p>Lois adoptées/ 1 fois</p>	
		<p>Indicateur 1c : # d'acteurs nationaux mobilisés pour la promotion d'un environnement protecteur des droits des femmes et des filles relatifs au foncier</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 250</p>	<p>Rapports de formation/semestriels</p>	
	<b>PRODUIT 1.1 : Les autorités politiques et administratives, les</b>		<p>Indicateur 1.1.1 : <b>Nombre</b> personnes (hommes/femmes/filles)</p>	<p>Rapports d'activités</p>

	<p><b>leaders religieux et communautaires, les femmes et filles s'impliquent massivement dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires et la promotion des droits des femmes et filles facteurs de consolidation de la paix</b></p> <p><b>Activité 1.1.1 :</b> Organiser des initiatives de renforcement du dialogue et la coopération entre différentes catégories sociales autour des campagnes de dialogue et d'échange inter/intra-communautaires ainsi que des séances des travaux d'intérêt communautaire</p> <p><b>Activité 1.1.2 :</b> Organiser des activités sportives et culturelles de renforcement de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale (marche sportive, tournoi de football, foires gastronomiques, danses traditionnelles, Théâtre participatif, caravane de paix)</p> <p><b>Activité 1.1.3 :</b> Renforcer les capacités des leaders d'influence d'opinion, cadres déconcentrés de l'Etat, acteurs communautaires de consolidation de la paix (leaders</p>	<p>ayant pris part aux travaux communautaires.</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 500</p>	<p>Lettre des autorités administratives et communales</p> <p>Titre foncier</p>	
		<p>Indicateur 1.1.2 : <b>Nombre</b> personnes (hommes/femmes/filles) ayant pris part aux activités culturelles et sportives relatives à la promotion organisées dans les localités du Projet</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 50</p>	<p>Rapport d'activités</p>	
		<p>Indicateur 1.1.3 : existence d'un registre foncier sensible au genre dans les zones du projet</p> <p>Niveau de référence : Non Cible : Oui</p>	<p>Rapport d'activités</p> <p>Rapport d'activités des services de cadastre de chaque zone du projet</p>	

	<p>traditionnels locaux et religieux, les comités de paix et les représentantes des filles et des femmes) sur la gestion des conflits liés au foncier, les concepts de genre et l'accès des femmes à la répartition des terres ainsi qu'aux mécanismes et techniques de résolution des conflits et d'alerte précoce et réponse rapide.</p>			
	<p><b>PRODUIT 1.2 :</b> Les acteurs nationaux se mobilisent pour la promotion d'un environnement protecteur des droits des agricultrices y compris l'accès la propriété foncière</p> <p><b>Activité 1.2.1. :</b> Réaliser une étude de référence du projet (sur les conditions de production et diffusion de données statistiques régulières, fiables et désagrégées selon le sexe et d'autres paramètres pertinents dans le secteur agricole) pour renseigner les cibles et confirmer les indicateurs du projet qui constitueront les données de base du projet.</p> <p><b>Activité 1.2.2.</b> Élaborer et vulgariser des chartes locales de gouvernance foncière garantissant</p>	<p><b>Indicateur 1.2.1 :</b> existence document de stratégie nationale d'autonomisation économique des femmes rurales Niveau de référence : 0 Cible : 1 document est disponible et fournit des données désagrégées par sexes</p>	<p>Base des données physique</p>	
		<p>Indicateur 1.2.2 : # de coopératives agricoles créées.  Niveau de référence : 68 Cible : 118</p>	<p>Rapports d'activités  Documents administratifs des coopératives légalement constitué</p>	
		<p>Indicateur 1.2.3 :  Existence d'une des chartes locales de gouvernance foncière garantissant et protégeant les droits fonciers des femmes  Niveau de référence : 0</p>	<p>Rapport de formation  Fiches de présence aux différentes formations par zone du projet</p>	

	<p>et protégeant les droits fonciers des femmes.</p> <p><b>Activité 1.2.3. :</b> Organiser des activités de plaidoyer et de renforcement des capacités des responsables centraux et des parlementaires dans la perspective de la réforme de la loi sur le régime foncier en RCA pour le rendre sensible au genre</p> <p><b>Activité 1.2.4. :</b> Organiser une campagne nationale de communication pour les changements de comportements en vue de mobiliser les acteurs clefs autour des dynamiques d'affectation des terres aux agricultrices et coopératives des femmes.</p>	<p>Cible : 1</p> <p>Indicateur 1.2.4 :</p> <p>Nombre d'acteurs clefs qui posent des actions favorables à la distribution des terres aux femmes</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 25</p>		
<p><b>RÉSULTAT 2 : D'ici la fin du Projet, la productivité et la rentabilité des femmes et des filles vulnérables des communautés hautes et victimes des violences liées aux conflits impliquées dans les filières animales, végétales, piscicoles et de pêche durables et résilientes aux changements climatiques se sont accrues (250 000 \$ – 100 % GEWE)</b></p>		<p>Indicateur 1 a : <b># de femmes bénéficiaires du projet ayant augmenté leur production et productivité et diminué leur charge de travail</b></p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1000</p>	<p>Rapport d'évaluation des besoins</p> <p>Rapport de sondage à mi-parcours</p>	
		<p>Indicateur 2 b : % des</p> <p>Niveau de référence: TBD</p> <p>Cible: + 60%</p> <p>Indicateur 2 c</p>	<p>Rapport d'activités</p>	



(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)		Niveau de référence:		
		Cible :		
	<b>PRODUIT 2.1 : Les femmes et filles vulnérables des communautés hautes et victimes des violences liées aux conflits ont un accès accru aux intrants et équipements de production agricoles ainsi qu'au aux informations et aux services de vulgarisation des pratiques agricoles adaptées au changement climatique</b>	Indicateur 2.1.1 : # d'agricultrices ayant accès aux intrants de production agricoles Niveau de référence : 0 Cible : 100	Statistiques disponibles Rapport d'activités	
		Indicateur 2.1.2 : # d'agricultrices ayant accès aux équipements de production agricoles Niveau de référence : Cible : 100	Kits physiques Décharges des bénéficiaires	
Indicateur 2.1.3 : # des bénéficiaires formées Niveau de référence : 0 Cible : 500		Rapport de formation Liste des personnes formées		
<b>Activité 2.1.1 :</b> Acquérir et distribuer des kits agricoles aux groupements de producteurs féminins				
<b>Activité 2.1.2 :</b> Appuyer l'acquisition des intrants agricoles pour les femmes et les filles				
<b>Activité 2.1.3 :</b> Organiser des séances de renforcement des capacités des bénéficiaires sur les bonnes pratiques agricoles et les stratégies d'adaptation au changement climatique sur la gestion des coopératives, l'alphabétisation fonctionnelle, la vie en communauté, et les filières				

	agricoles en fonction des besoins, la labélisation la gouvernance des organisations et des filières, le leadership associatif etc.			
	<b>PRODUIT 2.2 :</b> Les principales bénéficiaires du Projet sont structurées au sein des coopératives, organisations professionnelles et interprofessionnelles de filières performantes	Indicateur 2.2.1 : # d'agricultrices et promotrices ayant accès aux services de vulgarisation agricole adaptés au changement climatique  Niveau de référence : 0 Cible : 500	Rapport d'activité	
	<b>Activité 2.2.1 :</b> Promouvoir des initiatives de consolidation des organisations de producteurs, coopératives, groupements et fédérations dans les filières et zones ciblées	Indicateur 2.2.2 : # de personnes formées sur les techniques de production et les pratiques de gestion des terres et de l'eau  Niveau de référence : 0 Cible : 250	Rapport d'activité  Listes des participants aux formations	
	<b>Activité 2.2.2 :</b> Apporter une assistance technique d'appui à la structuration et au fonctionnement des organisations professionnelles interprofessionnelles	Indicateur 2.2.3 : # de personnes formées sur la gestion des pertes après récolte  Niveau de référence : 0 Cible : 500	Rapport d'activité  Listes des participants aux formations	
<b>RÉSULTAT 3 (révisé). D'ici la fin du Projet les principales bénéficiaires ont accès aux services et</b>		Indicateur 3 a : Existence de de Centres pilotes de formation installés  Niveau de référence : Non	Plateforme accessible sur les smartphones	

<p><b>produits financiers adaptés et ont renforcé leurs capacités sur les EMF, l'agriculture biologique et l'agroécologie.</b></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		Cible : Oui			
		Indicateur 3 b : Part de la production : (i) vendue par les agricultrices sur les marchés non locaux ; (ii) transformée par les agricultrices	Rapports d'activités		
		Niveau de référence : TBD Cible: +50%			
		Indicateur 3 c : # d'acteur du secteur privé et d'EMF partenaires du Programme	Accord de collaboration signé CR des réunions		
		Niveau de référence : 0 Cible : 5			
	<p><b>PRODUIT 3.1 Des partenariats sont conclus avec des EMF pour la fourniture aux bénéficiaires des services et produits financiers adaptés</b></p> <p><b>Activité 3.1.1 :</b> mettre en place un fonds d'appui à la réduction des écarts genre (FAREG) sous la forme d'une ligne de financement, de crédits rotatifs ou de garantie des crédits aux agricultrices rurales.</p> <p><b>Activité 3.1.2 :</b> Identifier les EMFs, les produits existants et des initiatives de micro financement des activités des femmes dans les localités du projet et faire des</p>	Indicateur 3.1.1 : Nombre des bénéficiaires des crédits.	Plateforme accessible sur les smartphones		
		Niveau de référence : Non Cible : Oui			
Indicateur 3.1.2 : # des personnes ayant des compétences renforcées sur l'utilisation de la plateforme					
	Niveau de référence : 0 Cible : 250				
	Indicateur 3.1.3 :				
	Niveau de référence: Cible:				

	propositions des produits adaptés aux besoins des femmes <b>Activité 3.1.3.</b> : Organiser des voyages internationaux de partage d'expérience, des bonnes pratiques et de capitalisation avec les femmes du Mali et du Sénégal			
	<b>PRODUIT 3.2 Les bénéficiaires reçoivent un encadrement pour accéder aux facilités de crédits et développer la culture de l'épargne ainsi que des compétences entrepreneuriales et managériales</b> <b>Activité 3.2.1.1</b> : Apporter une assistance technique à l'élaboration de 50 Plans d'affaires des sociétés coopératives et autres groupements des femmes.	Indicateur 3.2.1 : # des femmes et filles ayant des compétences en gestion de la chaîne de valeur, en approvisionnement, en financement et en assistance technique  Niveau de référence : 0 Cible : 500	Rapport de formation  Liste de présence aux réunions	
	<b>Activité 3.2.2</b> : Concevoir et mettre œuvre des programmes de formation et de renforcement des capacités visant à aider les promotrices à améliorer leurs compétences en matière de gestion financière	Indicateur 3.2.2 : Existence d'une base de données des principaux acteurs de la chaîne d'approvisionnement  Niveau de référence : Non Cible : Oui	Base des données physique	
		Indicateur 3.2.3 :  Niveau de référence: Cible:		
	<b>PRODUIT 3.3: Les bénéficiaires ont un accès aux équipements et matériels adaptés et leurs</b>	Indicateur 3.3.1 : # de femmes et les filles vulnérables des communautés hautes et victimes	Rapport d'activités	

	<p><b>capacités et ont renforcé leurs capacités dans l'agriculture biologique et l'agroécologie.</b></p> <p><b>Activité 3.3.1.</b> : Construire des centres pilotes d'apprentissage des femmes sur la fabrication des engrais biologiques, équipés des kits solaires.</p> <p><b>Activité 3.3.2</b> : Signature des conventions avec les opérateurs de téléphonie mobile pour la fourniture des services indispensables au fonctionnement du Centre.</p> <p><b>Activité 3.3.3</b> : Organiser des Ateliers de formation pratique sur l'alphabétisation fonctionnelle et la fabrication des engrais biologiques.</p>	<p>des violences liées aux conflits (associées aux groupes et conflits armés, déplacées internes, retournés, rapatriées, etc.) dotés de compétences pratiques en matière de marketing, de conditionnement, d'étiquetage et de contrôle standard</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 500</p>	Liste des participants à la formation	
		<p>Indicateur 3.3.2 : Existence d'une étude de marché des opportunités émergentes</p> <p>Niveau de référence : Non Cible : 1</p>	Rapport d'étude de marché	
		<p>Indicateur 3.3.3 : # d'accord signé entre le secteur privé et les EMF et le Projet au profit des bénéficiaires</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 5</p>	Lettre d'accord signé	

### Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.	X		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	X		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	